

# Rapport d'activités

# 20 19



Bélesta - Boule d'Amont - Bouleternère - Casefabre - Corbère - Corbère les Cabanes - Corneilla la Rivière - Gloriantes  
Ille sur Têt - Millas - Montalba le Château - Néfiach - Prunet et Belpuig - Rodès - Saint Féliu d'Amont - Saint Michel de Llotès



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
**ROUSSILLON CONFLENT**

# ÉDITO



## Robert OLIVE

Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent jusqu'au 16 Juillet 2020.

Comme chaque année, le rapport d'activité est l'occasion de rendre compte, pour l'année écoulée, de la mise en œuvre du projet politique porté par les élus de Roussillon Conflent et animé, sur le terrain, par les agents communautaires.

La réalisation de ce document répond à l'obligation faite par la loi de juillet 1999 qui demande au Président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes.

Mais, au-delà de cette obligation réglementaire, il répond à une exigence de transparence de l'action publique. En effet, le rapport d'activités permet de mieux appréhender notre Communauté de communes en tant qu'institution en même temps qu'il informe de l'ensemble des actions et projets menés par les services communautaires.

Aussi, ce document de référence revêt un enjeu majeur : rendre compte de la cohérence et de l'efficacité de l'action publique sur notre territoire et *in fine* de la bonne utilisation des deniers publics au service des habitants du territoire et de l'intérêt général.

# SOMMAIRE

Liste des abréviations .....	04
Les élus communautaires .....	06

## 01 | L'institution

Organisation .....	10
Ressources Humaines .....	16
Finances .....	21
Mutualisation .....	25
Communication .....	28
Marchés Publics .....	32

## 02 | Les actions communautaires

Aménagement du territoire .....	36
Urbanisme .....	38
Developpement Economique .....	40
Environnement et Collecte .....	42
Lecture Publique .....	50
Enfance et Jeunesse .....	56
Restauration Scolaire .....	58
Petite Enfance.....	60
Maison de Services Au Public .....	65
Tourisme .....	68

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

**AAP** : appel à projet  
**Ad'Ap** : agenda d'accessibilité programmée  
**ADS** : application du droit des sols  
**ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement  
**AMAI** : assistants maternels agréés indépendants  
**ATEC** : associations temporaires d'enfants citoyens  
**CAF** : caisse d'allocations familiales  
**CAMPS** : centres d'action médico-sociale précoce  
**CCI** : chambre de commerce et d'industrie  
**CD66** : conseil départemental des Pyrénées-Orientales  
**CDD / CDI** : contrat à durée déterminée / indéterminée  
**CDI** : centre de documentation et d'information (collèges et lycées)  
**CGET** : commissariat général à l'égalité des territoires  
**CHSCT** : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail  
**CIAPH** : commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées  
**CLECT** : commission locale d'évaluation des charges transférées  
**CNAF** : caisse nationale des allocations familiales  
**COSD** : comité des œuvres sociales départemental  
**CPF** : compte personnel de formation  
**D3E** : déchets d'équipements électriques et électroniques  
**DDTM** : direction départementale des territoires et de la mer  
**DETR** : dotation d'équipement des territoires ruraux  
**EAJE** : établissement d'accueil du jeune enfant  
**EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
**EPCI** : établissement public de coopération intercommunale  
**EPGV** : éducation physique et de gymnastique volontaire  
**EPI** : équipement de protection individuelle  
**ETP** : équivalent temps plein  
**FISAC** : fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce  
**FNADT** : fonds national d'aménagement et de développement du territoire  
**FPIC** : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales  
**GEMAPI** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**LAEP** : lieu d'accueil enfant-parent  
**MAM** : maison d'assistants maternels  
**MAPA** : marché à procédure adaptée  
**MSAP** : maison de services au public  
**NOTRe** : nouvelle organisation territoriale de la République  
**OCMACS** : opération collective de modernisation de l'artisanat, des commerces et des services  
**OTI** : office de tourisme intercommunal  
**PEDT** : projet éducatif de territoire  
**PGRI** : plan de gestion des risques d'inondation  
**PIJ** : point information jeunesse  
**PLPDMA** : plan local des préventions des déchets ménagers et assimilés  
**PMI** : protection maternelle et infantile  
**PPri** : plan de prévention du risque inondation  
**PSCEJ** : prestation de service Contrat enfance et jeunesse  
**RAM** : relais d'assistants maternels  
**RISC** : réserves intercommunales de sécurité civile  
**RNU** : règlement national d'urbanisme  
**ROB** : rapport d'orientation budgétaire  
**SDIS** : service départemental d'incendie et de secours  
**SIVOM** : syndicat intercommunal à vocation multiple  
**SMTBV** : syndicat mixte de la Têt - bassin versant  
**SOCLE** : stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau  
**SPL** : société publique locale  
**SSIAD** : service de soins infirmiers à domicile  
**SYDETOM** : syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés  
**TEOM** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
**TEST** : travail emploi solidaire de la Têt  
**UDOTSI** : union Départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative  
**VIEL** : vérification initiale des installations électriques  
**ZAE** : zone d'activités économiques



# ROUSSILLON CONFLENT en 2019

16 **communes**

33 **conseillers  
communautaires**

## 1 Montalba le Château Maire : Jean-Jacques CADEAC

📍 11 Cami d'Ille 66130 Montalba le Château  
☎ 04 68 84 77 88  
✉ commune-montalba-le-chateau@orange.fr  
👤 **Jean-Jacques CADEAC**  
Marie MARTINEZ (suppléante)

## 2 Bélesta Maire : Frédéric BOURNIOLE

📍 1 place de la mairie 66720 Bélesta  
☎ 04 68 84 51 73  
✉ mairie.belesta66@orange.fr  
👤 **Frédéric BOURNIOLE**  
Jean-Michel MAILLOLES (suppléant)

## 3 Ille sur Têt Maire : William BURGHOFFER

📍 10 place de la résistance 66130 Ille sur Têt  
☎ 04 68 84 73 12  
✉ mairie@ille-sur-tet.com  
👤 **Claude AYMERICH**    **Alain MARGALET**  
**William BURGHOFFER**    **Naïma METLAINE**  
**Françoise CRISTOFOL**    **Caroline PAGES**  
**Alain DOMENECH**    **Jérôme PARRILLA**

## 4 Néfiach Maire : Claude MORET

📍 2 place Antonin Vails 66170 Néfiach  
☎ 04 68 57 35 37  
✉ mairie@nefiach.com  
👤 **Roberte GIBERT**  
Claude MORET

## 5 Millas Maire : Damienne BEFFARA

📍 Place de l'Hôtel de Ville 66170 Millas  
☎ 04 68 57 35 03  
✉ mairie@millas.com.fr  
👤 **Jacqueline ALBAFOUILLE**    **Michel HOET**  
**Damienne BEFFARA**    **Laurence NOGUERA**  
**Jacques GARSAU**    **Joseph VENDRELL**

## 6 Corneilla la Rivière Maire : Gislène BELTRAN-CHARRE

📍 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière  
☎ 04 68 57 34 25  
✉ mairie.corneilla.riviere@wanadoo.fr  
👤 **Gislène BELTRAN-CHARRE**  
**René LAVILLE**  
**René PARRAMON**

## 7 St Féliu d'Amont Maire : Robert OLIVE

📍 Rue de la Mairie 66170 St Féliu d'Amont  
☎ 04 68 57 80 70  
✉ mairie.saint-feliu-damont@orange.fr  
👤 **Robert OLIVE**  
Jean-Claude MORAT

## 8 Corbère les Cabanes Maire : Gérard SOLER

📍 13 rue Pomarola 66130 Corbère les Cabanes  
☎ 04 68 84 80 06  
✉ mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr  
👤 **Charlotte BLIC**  
Gérard SOLER

## 9 Corbère Maire : Joseph SILVESTRE

📍 3 rue de la Mairie 66130 Corbère  
☎ 04 68 84 80 28  
✉ corbere.mairie@wanadoo.fr  
👤 **Joseph SILVESTRE**  
Fernand ROIG (suppléant)

## 10 St Michel de Llotes Maire : Jean-Claude SOLÈRE

📍 Veinat de l'Escole 66130 St Michel de Llotes  
☎ 04 68 84 73 27  
✉ mairie-saintmichel@orange.fr  
👤 **Jean-Claude SOLÈRE**  
Jean Luc GUASCH (suppléant)

## 11 Bouleternère Maire : Jean PAYROU

📍 6 bis Cami Réal 66130 Bouleternère  
☎ 04 68 84 72 74  
✉ accueil@bouleternere.fr  
👤 **Jean PAYROU**  
Antoine RUIZ (suppléant)

## 12 Rodès Maire : Charles BAILLE

📍 El Carrer Gran 66320 Rodès  
☎ 04 68 05 81 09  
✉ mairie-rodès@orange.fr  
👤 **Charles BAILLE**  
Daniel CASTILLO (suppléant)

## 13 Glorianes Maire : Céline DRAGUÉ

📍 Le Village 66320 Glorianes  
☎ 04 68 05 87 82  
✉ mairie-glorianes@orange.fr  
👤 **Céline DRAGUÉ**  
Ketty SOLATGES (suppléante)

## 14 Boule d'Amont Maire : Yann OHEIX

📍 El Montado 66130 Boule d'Amont  
☎ 04 68 84 87 87  
✉ mairie.bouledamont@orange.fr  
👤 **Yann OHEIX**  
Claudine BOTEBOL (suppléante)

## 15 Casefabre Maire : Claude GOMEZ

📍 Le Village 66130 Casefabre  
☎ 04 68 84 75 92  
✉ mairiecassefabre@orange.fr  
👤 **Claude GOMEZ**  
Jean-Jacques VINCENT (suppléant)

## 16 Prunet et Belpuig Maire : Benoit BONACAZE

📍 La Trinité 66130 Prunet et Belpuig  
☎ 04 68 39 44 22  
✉ commune-prunet-et-belpuig@orange.fr  
👤 **Benoit BONACAZE**  
Françoise DESSEAUX (suppléante)



01

---

L'institution

# 1 ORGANISATION

## 1.1. Les compétences

### Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique :
  - > Gestion de zones d'activités économiques
  - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
  - > Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### Compétences facultatives

- Fourrière animale
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Prestation de service et coopération local
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs :
  - > Création et gestion des médiathèques
  - > Réalisation et gestion des équipements culturels et sportifs à caractère structurant
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

### Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie en faveur des personnes défavorisées
- Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - > Réhabilitation des anciennes décharges déclarées d'intérêt communautaire
  - > Développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables
- Action sociale d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et la jeunesse :
  - > Politique de gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, notamment par la gestion des équipements d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation
  - > Politique de gestion de l'Enfance en milieu périscolaire
  - > Études, réalisation et gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi-accueil de la Petite Enfance (enfants non scolarisés jusqu'à l'âge de 6 ans)
  - > Gestion des restaurants scolaires et des accueils de loisirs communautaires
- Création et gestion de maisons de services au public

## 1.2. Le Conseil Communautaire

Composé de 33 élus représentant les 16 communes membres, le Conseil Communautaire est l'organe délibérant du groupement. Il règle par ses délibérations les affaires liées aux compétences assurées par l'EPCI. En 2019, le Conseil s'est réuni à **5 reprises** et a adopté **101 délibérations**.

### Corbère les Cabanes 21 fév.

Présentation du ROB  
Présentation du Schéma de Mutualisation  
Renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse  
Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

### 10 avr. Ille sur Têt

Vote du budget, du compte administratif et du compte de gestion

### S<sup>t</sup> Michel de Llotes 29 juin

Motion en faveur de la réouverture de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche de C.  
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
Répartition du FPIC  
Convention de gestion d'équipements publics ZAE d'Ille sur Têt

### 26 sept. Montalba le Château

Adhésion à la Fédération Tourisme de Terroir  
Motion relative à la fermeture des trésoreries  
Motion relative à la diminution des ressources de la Chambre d'Agriculture

### Rodès 11 déc.

Révision des attributions de compensation  
Charte des bénévoles occasionnels  
Financement des projets MSAP  
Tarif redevance spéciale 2020

La liste des thématiques abordées en Conseil n'est pas exhaustive.

### 1.3. Les bureaux et commissions 2019

Composées d'élus et de techniciens, les commissions sont les organes de réflexion du groupement. Les dossiers y sont préparés collectivement avant d'être soumis au Conseil Communautaire. On distingue les **4 commissions thématiques** – présidées par un vice-président de Roussillon Conflent et rattachées à chacun des 4 pôles de l'EPCI – des **commissions spécialisées** qui sont des espaces de travail dédiés à des sujets particuliers. Sur certaines questions d'ordre stratégique, le bureau regroupant les 16 maires des communes membres est réuni.

#### Le bureau

<b>S' Féliu d'Amont</b>	Prés.	<b>R. OLIVE</b>	<b>Corbère</b>	8 <sup>ème</sup> VP	<b>J. SILVESTRE</b>
<b>Ille sur Têt</b>	1 <sup>er</sup> VP	<b>W. BURGHOFFER</b>	<b>Glorianes</b>	9 <sup>ème</sup> VP	<b>C. DRAGUÉ</b>
<b>Millas</b>	2 <sup>ème</sup> VP	<b>D. BEFFARA</b>	<b>Casefabre</b>	10 <sup>ème</sup> VP	<b>C. GOMEZ</b>
<b>Corneilla la R.</b>	3 <sup>ème</sup> VP	<b>G. BELTRAN-CHARRE</b>	<b>Boule d'Amont</b>		<b>Y. OHEIX</b>
<b>Corbère les C.</b>	4 <sup>ème</sup> VP	<b>G. SOLER</b>	<b>Montalba le C.</b>		<b>JJ. CADEAC</b>
<b>Bouleternère</b>	5 <sup>ème</sup> VP	<b>J. PAYROU</b>	<b>Prunet &amp; Belpuig</b>		<b>B. BONACAZE</b>
<b>Bélesta</b>	6 <sup>ème</sup> VP	<b>F. BOURNIOLE</b>	<b>Rodès</b>		<b>C. BAILLE</b>
<b>Néfiach</b>	7 <sup>ème</sup> VP	<b>C. MORET</b>	<b>S' Michel de L.</b>		<b>JC. SOLERE</b>

VP = Vice-Président

#### Les commissions thématiques

SERVICES À LA POPULATION	ACTIONS TERRITORIALES	ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES	TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Petite Enfance</li> <li>Enfance &amp; Jeunesse</li> <li>Restauration scolaire</li> <li>Maison de Services Au Public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hydrologie</li> <li>Urbanisme</li> <li>Développement économique</li> <li>Environnement &amp; Collecte</li> <li>Culture</li> <li>Subventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institution</li> <li>Finances</li> <li>Ressources Humaines</li> <li>Communication</li> <li>Tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commande publique</li> <li>Programmes &amp; Travaux</li> <li>Informatique &amp; Téléphonie</li> <li>Hygiène</li> <li>Sécurité</li> </ul>
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH G. BELTRAN-CHARRE JJ. CADEAC C. DRAGUÉ R. GIBERT C. BAILLE JC. MORAT R. OLIVE Y. OHEIX C. PAGES	D. BEFFARA B. BONACAZE F. BOURNIOLE R. GIBERT A. MARGALET R. OLIVE R. PARRAMON J. PARRILLA G. SOLER J. VENDRELL	J. ALBAFOUILLE C. BLIC W. BURGHOFFER F. CRISTOFOL A. DOMENECH C. BAILLE JC. MORAT L. NOGUERA R. OLIVE J. PAYROU J. SILVESTRE	J. GARSOU C. GOMEZ M. HOET R. LAVILLE N. METLAINE C. MORET JC. SOLERE R. OLIVE J. PARRILLA J. PAYROU

#### Les commissions spécialisées obligatoires

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	APPEL D'OFFRES	IMPÔTS DIRECTS	
C. AYMERICH C. BLIC C. BAILLE M. HOET R. OLIVE	J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE A. DOMENECH JC. SOLERE R. OLIVE J. SILVESTRE	A. RENON JP. BRIAL G. BELTRAN-CHARRE A. MATEU J. SCHMIDT M. MADINE F. CRISTOFOL A. DOMENECH J. PARRILLA	H. PRADES J. SOLAZ JP. XATARD J. ALBAFOUILLE S. RUIZ A. PELISSIER N. SALES J. VENDRELL R. GIBERT R. OLIVE

CLECT	La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées a pour mission d'évaluer les transferts de charges communales à l'EPCI lors d'un transfert de compétence.	
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH D. BEFFARA G. BELTRAN-CHARRE A. BERNARD C. BLIC B. BONACAZE R. BONAFOS F. BOURNIOLE JP. BRIAL	W. BURGHOFFER F. CRISTOFOL A. DOMENECH C. DRAGUÉ R. GIBERT C. BAILLE C. GOMEZ M. HOET M. MARTINEZ	C. MORET J.L. OBRECHT Y. OHEIX R. OLIVE C. PARAYRE J. PARRILLA P. PORCHEROT J. VENDRELL

CIAPH	La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées réunit élus, associations et usagers autour d'un objectif d'inventaire et d'amélioration de l'état d'accessibilité des bâtiments publics.	
Elus communautaires	Associations	Usagers
N. METLAINE L. NOGUERA R. PARRAMON J. SILVESTRE J. VENDRELL	AMF TELETHON UNION CATALANE DES AVEUGLES APIDA SESAME AUTISME ROUSSILLON APF66	L. BAILLS JP. BONIN



### Les commissions ad'hoc

LOI NOTRe	En charge de l'élaboration de la stratégie communautaire dans le cadre de la réforme imposée par la loi NOTRe, notamment vis-à-vis des transferts de compétence.	
J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE C. BLIC B. BONACAZE F. BOURNIOLE	W. BURGHOFFER F. CRISTOFOL C. DRAGUÉ C. BAILLE JC. SOLERE	R. OLIVE J. SILVESTRE J. VENDRELL

TOURISME	Créée en mars 2017, la commission Tourisme réfléchit à la stratégie du groupement en termes de développement touristique.	
J. ALBAFOUILLE C. AYMERICH B. BONACAZE F. BOURNIOLE	JJ. CADEAC A. DOMENECH R. GIBERT C. BAILLE	R. LAVILLE JC. SOLERE R. OLIVE J. SILVESTRE
Les élus de la Commission Tourisme siègent également au Conseil d'Exploitation de l'OTI aux côtés d'un collège de socio-professionnels (Cf. TOURISME p.68)		

MUTUALISATION	En charge de l'élaboration du rapport relatif aux mutualisations de services et du schéma de mutualisation.	
J. ALBAFOUILLE G. BELTRAN-CHARRE F. BOURNIOLE	A. DOMENECH M. HOET	C. MORET R. OLIVE

## BUREAUX & COMMISSIONS

**AG** : Administration Générale & Ressources

**AT** : Actions Territoriales

**TECH** : Technique

**SAP** : Services À la Population



# 123

décisions ont été prises par le président en 2019.



# 2 RESSOURCES HUMAINES

## 2.1. Les Ressources Humaines en chiffres

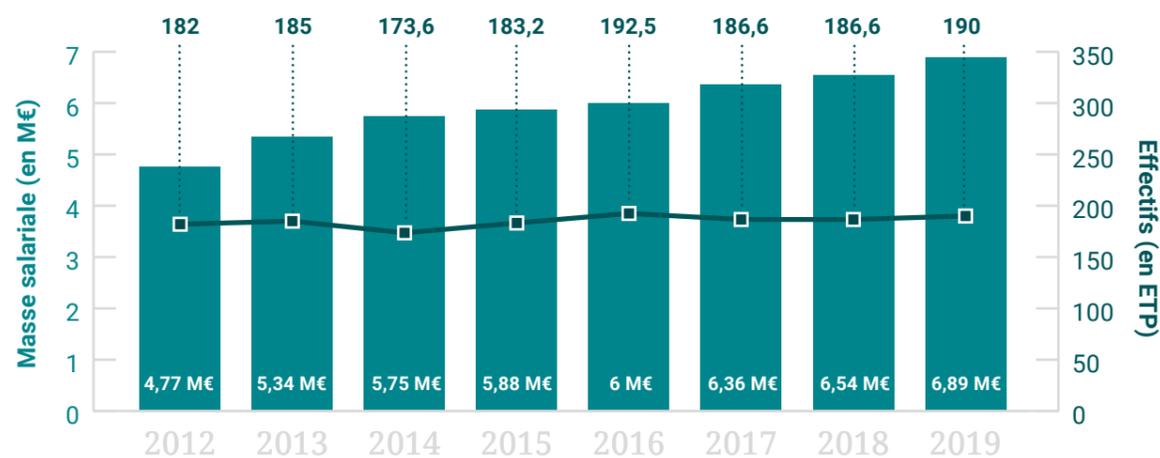
Au 31 décembre 2019, Roussillon Conflent compte **254 agents**, soit une baisse de près de 5% par rapport à 2018. Toutefois, ramenés en Equivalent Temps Plein, les effectifs sont stables avec **190 ETP** en 2019, contre 187 en 2018.

De plus, 3,82 ETP sur le service Enfance & Jeunesse sont pris en charge par l'association TEST.

La **masse salariale s'élève à 6 892 024 €**, soit une hausse de 5,4% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique principalement par la progression mécanique des rémunérations des agents fonctionnaires du fait de leur avancement de carrière.

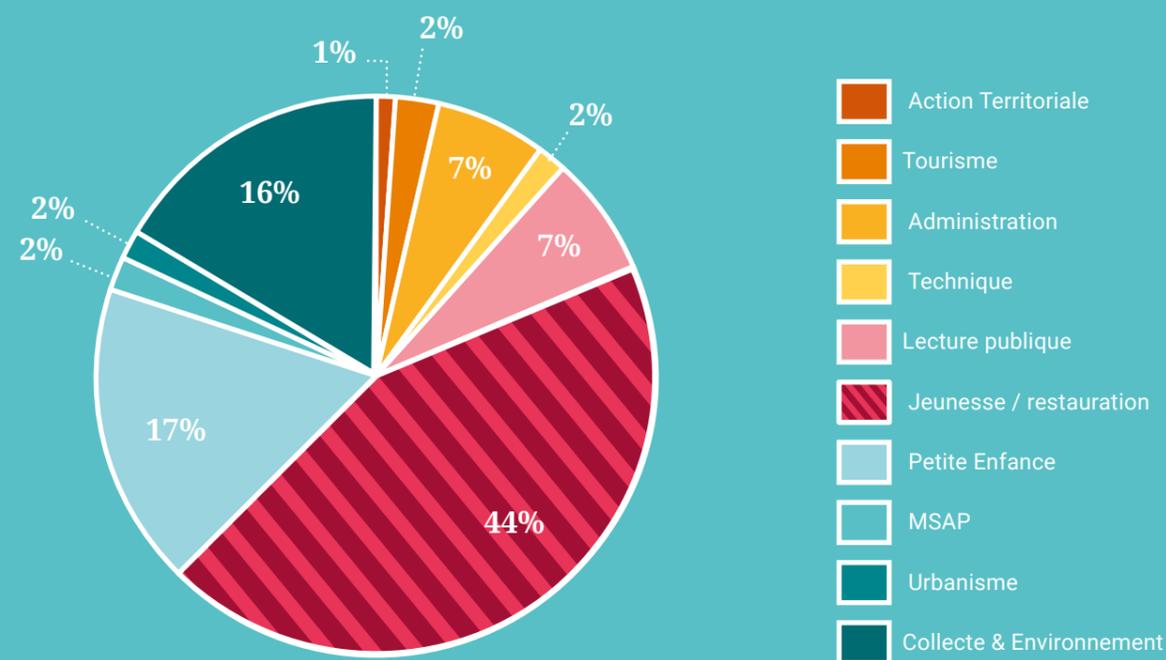


### UNE GESTION RIGOUREUSE DES RESSOURCES HUMAINES

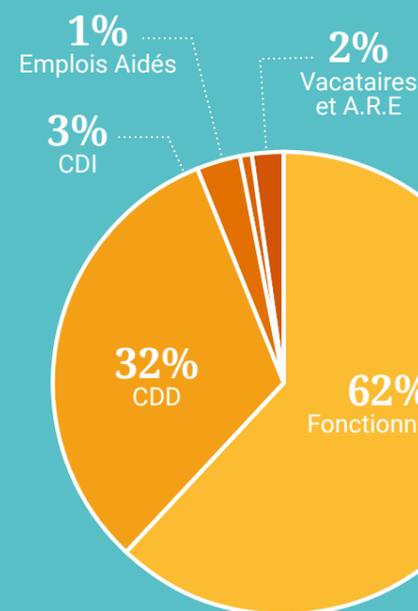


## RÉPARTITION DES EFFECTIFS

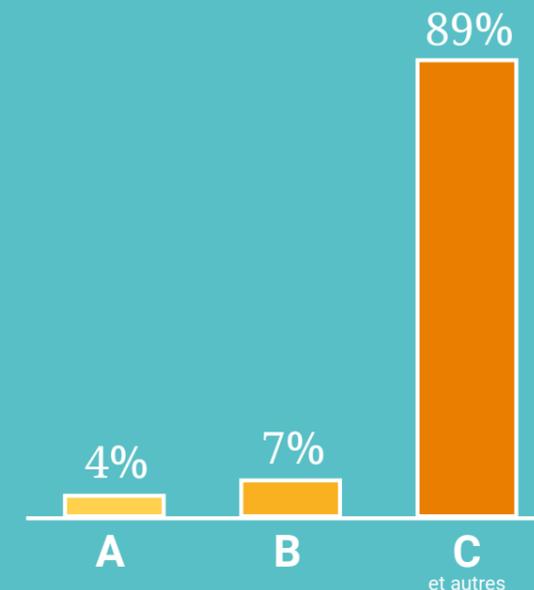
### PAR SERVICE (EN ETP)



### PAR STATUT

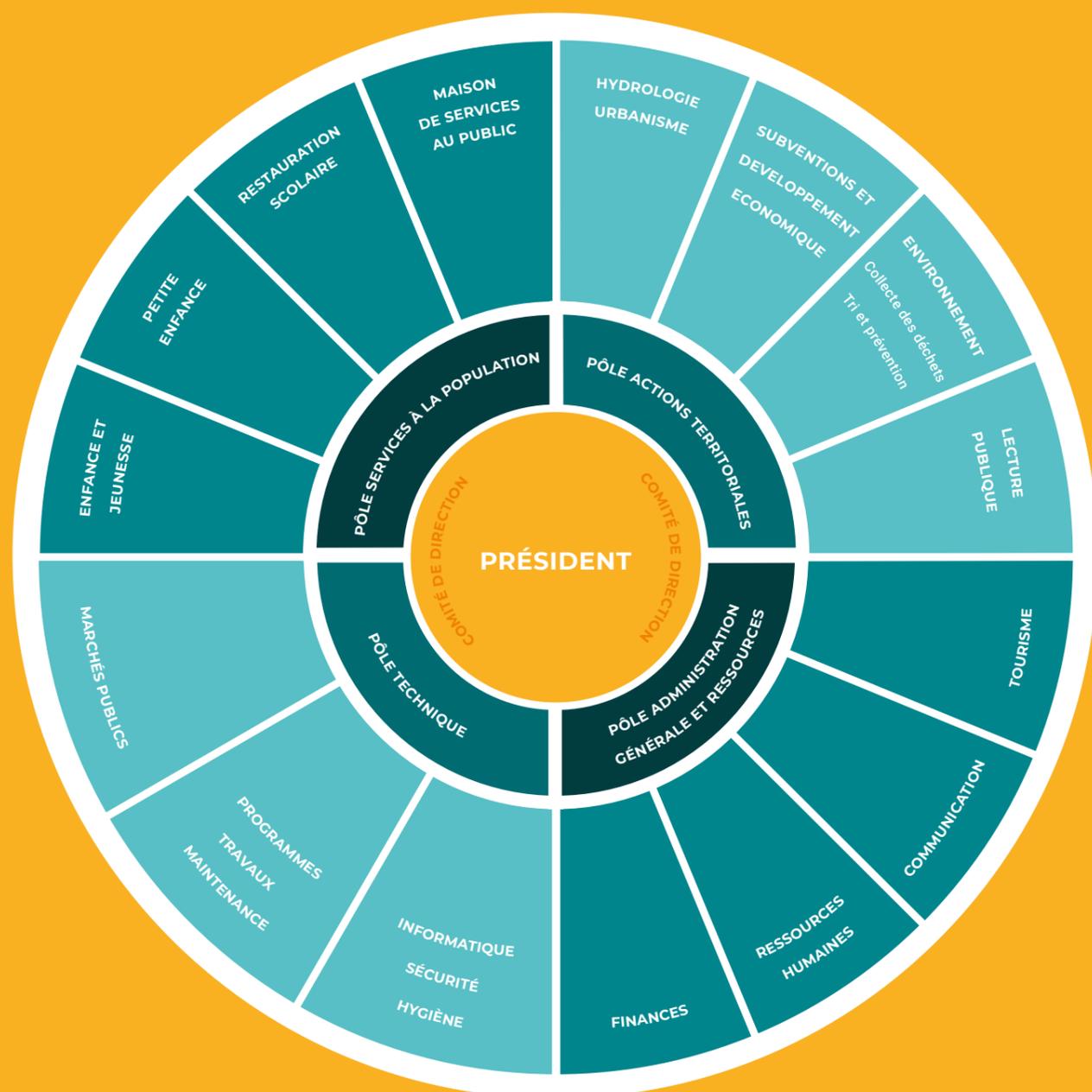


### PAR CATÉGORIE



## 2.2. Organigramme

### Communauté de communes Roussillon Conflent



## 2.3. Les Ressources Humaines en projets

### Dialogue social

À l'issue des élections professionnelles de décembre 2018, le Comité Technique et le CHSCT ont été installés par délibération début 2019. La parité ayant été retenue, chaque instance compte **5 représentants du personnel titulaire et 5 représentants des élus**.

Les règlements intérieurs ont été modifiés afin, notamment, de clarifier les autorisations d'absence des représentants du personnel et de préciser les modalités d'organisation des réunions. Celles-ci ont permis d'améliorer le fonctionnement des instances.

### | 4 Comités Techniques

#### Règlement de formation

- Mise en place des formations hybrides
- Modalités d'organisation des formations en intra
- Compte personnel de formation
- Protocole d'accord

#### Réorganisation des services

- Modifications de l'organigramme
- Aménagement du temps de travail

### Convention SDIS

En 2019, la collectivité a **renouvelé la convention** avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours qui permet à ses agents sapeur-pompiers volontaires de s'absenter sur le temps de travail pour participer aux missions opérationnelles ou aux formations de perfectionnement.

Celle-ci a été modifiée afin d'en faciliter la mise en œuvre : extension des 5 jours d'autorisation d'absence aux interventions non programmées, annulation du principe de calendrier trimestriel des gardes casernées, réduction du temps de préavis de demande de formation de perfectionnement.

En 2019, **4 agents** sont concernés par cette convention : ils bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence à hauteur de 5 jours par année civile pour les missions opérationnelles, et de 5 jours par année civile pour les formations de perfectionnement.

### Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation

Conformément à la réglementation, le groupement a mis en place le CPF en plus des actions de formation régies par son règlement de formation. Pour rappel, le Compte Personnel de Formation s'utilise dans le cadre de formations inhérentes à un projet d'évolution professionnelle.

En 2019, le groupement a accompagné 2 agents dans le cadre de leur projet d'évolution professionnelle.

### | 2 CHSCT

#### Réorganisation du Service Hygiène et Sécurité

L'objectif est de créer un département prévention plus performant. Celui-ci sera piloté par un conseiller en prévention et animé par un pool d'assistants de prévention par corps de métier.



# 185

formations individuelles  
ont été inscrites au plan  
de formation 2019.

# 3 FINANCES

## Plan de formation

Le plan de formation vise à encourager les agents dans le développement de leur carrière. Il suit 4 axes principaux :

- l'amélioration de la relation avec l'utilisateur
- l'amélioration des techniques de management afin d'accompagner l'agrandissement du groupement
- la promotion du capital humain en développant les compétences des agents face aux nouveaux enjeux des collectivités
- le suivi de la réglementation en termes de formations statutaires et obligatoires

## Dossiers médicaux

Au-delà de la gestion de la maladie ordinaire, un accompagnement individualisé des agents s'est poursuivi en 2019 dans le cadre de la gestion des dossiers médicaux afin de permettre à ces agents en situation de vulnérabilité, de se maintenir dans l'emploi ou d'y « revenir » à terme.

Ainsi ont été suivis :

- un agent en congé maladie de Longue Durée
- cinq agents en congé longue maladie
- deux agents en reclassement
- deux agents à temps partiel thérapeutique

## Le comité des œuvres sociales départemental

207 agents ont adhéré au COSD en 2019.

PRESTATIONS 2019 <i>Liste non exhaustive</i>	Participation agent	Participation COSD
Chèques déjeuner	21 402 €	26 568 €
Chèques vacances	2 400 €	720 €
Coupons sport	3 007 €	1 002 €
Places de cinéma	5 773 €	3 720 €
Prestations d'entraide sociale		
Naissance	-	900 €
PACS et mariages	-	600 €
Rentrée scolaire	-	3 270 €
Noël des enfants	-	2 820 €
Décès	-	150 €
<b>&amp; Co Prestations diverses</b>		
Billetterie	-	608 €
Participation aux frais de séjours des enfants	-	201 €

Les adhérents bénéficient également de tarifs réduits divers : Déferlantes, Calicéo, piscines, Passtime, etc.

Roussillon Conflent organise sa politique budgétaire autour d'un budget principal qui regroupe l'ensemble des dépenses et ressources nécessaires au fonctionnement de la collectivité (section fonctionnement) et à l'équipement du territoire (section investissement). Deux services bénéficient de budgets annexes : la GEMAPI (Cf. p36) et le Tourisme (Cf. p68). Enfin, le budget immobilier locatif permet de gérer la location du centre de tri postal et de du Moulin à huile La Catalane, tous deux implantés à Millas.

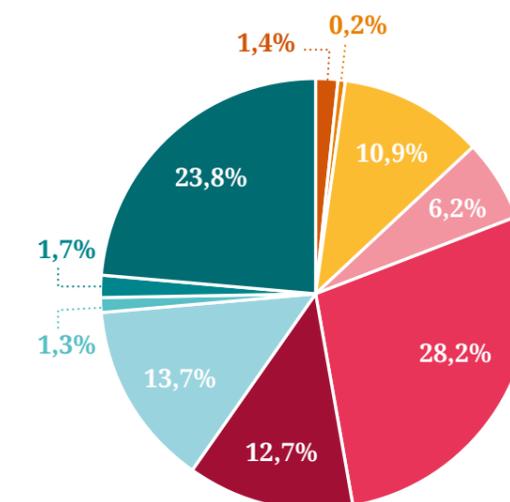
## 3.1. La section fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **12,44 M€** en 2019.

Le coût de fonctionnement des services a progressé de 4,4%. En revanche, la part de la masse salariale diminue ; celle-ci représente 54% en 2019 contre 54,88% en 2018.

### RÉPARTITION PAR SERVICE



Répartition des dépenses de fonctionnement par service

Actions Territoriales	136 106,56 €
GEMAPI	22 451,67 €
Administration	1 079 820,94 €
Lecture Publique	616 429,73 €
Jeunesse	2 795 102,94 €
Restauration scolaire	1 259 250,65 €
Petite Enfance	1 353 770,97 €
Maison de Services Au Public (MSAP)	124 991,87 €
Urbanisme	163 753,19 €
Collecte & Environnement	2 361 930,30 €
<b>Dépenses des services</b>	<b>9 913 608,82 €</b>
Subvention d'équilibre autres budgets	371 475 €
Reversement fiscalité	1 637 012 €
Amortissements	515 479,46 €

**Total des dépenses de fonctionnement**

**12 437 575,28 €**



### Recettes de fonctionnement

Les recettes communautaires s'élèvent à 15,10M€ en 2019.

Les dotations et participations continuent leur érosion avec une baisse de 15 009 € par rapport à 2018 (-0,5%).

Produits des services	1 154 938 €
Taxes ménages	3 680 938 €
Taxes entreprises	1 441 761 €
TEOM	2 399 426 €
Attributions de compensation	87 750 €
FPIC	258 891 €
Rôles supplémentaires	4 973 €
Dotations et participations *	3 108 938 €
Autres produits	351 043 €
<b>Sous-total</b>	<b>12 488 658 €</b>
Amortissements	43 003 €
Report au 31/12/2018	2 571 264 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>15 102 926 €</b>

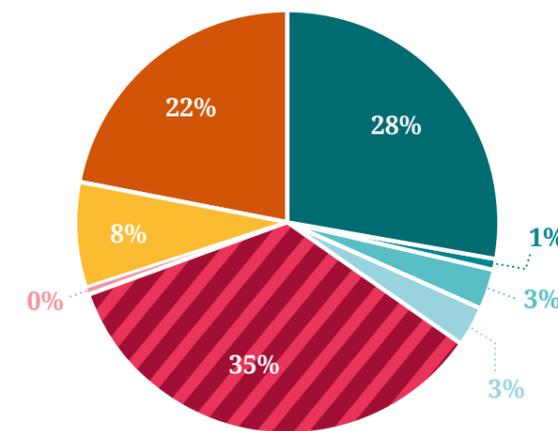
\* Les dotations et participations comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, la PSCEJ, les dotations de compensation, les fonds d'amorçage, les subventions de fonctionnement, les emplois aidés et les allocations compensatrices.

## 3.2. La section investissement

### Les dépenses d'investissement

En 2019, 1,58M€ ont été investis par le groupe-ment (hors report, remboursement de capital et amortissements), soit une hausse de 77,3% par rapport à 2018. Une politique d'investissement soutenue qui a permis de financer notamment l'acquisition de foncier sur la commune de Millas (0,25M€), le renouvellement de la flotte du service de collecte (0,44M€) et la dernière tranche du programme de S' Féliu d'Amont (0,52M€).

#### RÉPARTITION PAR SERVICE



Actions Territoriales	342 612,85 €
Administration	122 552,73 €
Lecture Publique	6 042,40 €
Jeunesse & Restauration scolaire	556 651,46 €
Petite Enfance	49 200,42 €
Maison de Services Au Public (MSAP)	42 714,45 €
Urbanisme	15 383,91 €
Collecte & Environnement	444 594,85 €
<b>Dépenses des services</b>	<b>1 579 753,07 €</b>
Remboursement capital	515 362,87 €
Amortissements	43 003,42 €
<b>Sous Total</b>	<b>558 366,29 €</b>
Report	642 296,31 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 780 415,67 €</b>

### Les recettes d'investissement

Pour financer ces investissements, le groupe-ment a enregistré **des recettes d'investissement de 2,7M€**. Pour cela, il mobilise trois leviers : sa capacité d'autofinancement (2,1M€), des subventions de l'État, du Conseil Départemental et de la Région Occitanie pour un total de 0,18M€ et enfin le recours à l'emprunt à hauteur de 0,42M€.

Dotations	1 547 931 €
Subventions	181 649 €
Emprunts	420 000 €
Opérations patrimoniales	32 860 €
Amortissements	515 479 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>2 697 919 €</b>

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

MSAP Itinérante - achat d'un véhicule	DETR	19 056,00 €
MSAP Itinérante - labellisation	État (FNADT)	30 000,00 €
MSAP - salle informatique itinérante	CD66	13 568,08 €
Acquisition de fonciers pour la réalisation d'un jardin pédagogique à Millas	CD66	150 000,00 €
Étude commerciale des centres-bourgs d'Ille sur Têt et de Millas	CD66	4 400,00 €
Nouvelle unité administrative à Ille sur Têt	État	7 301,00 €
Travaux restaurants scolaires de Millas	État	11 750,00 €
	CD66	12 141,00 €
Création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) à Ille sur Têt	État	22 820,00 €
	CD66	26 000,00 €
	CAF	58 680,00 €
"Intégrer la nature en ville" - Aménagement d'un jardin pédagogique à Millas	CD66	10 000,00 €

Total des subventions notifiées en 2019

# 365 716,08 €

## 4 MUTUALISATION

### 4.1. Les mises à disposition

#### De locaux

La Communauté de communes met à disposition la salle Simone Gay de la médiathèque JS Pons à Ille sur Têt pour les ateliers de l'Association les Amics de la Casa Samso (accueil de classes, lectures et animations en EHPAD).

Les Accueils de Loisirs communautaires de Corbère et Millas mettent des salles à disposition des écoles pour leurs activités et leurs manifestations.

Par ailleurs, les communes mettent à disposition du service Enfance & Jeunesse des salles d'école pour l'accueil périscolaire.



Atelier jeux à la salle Simone Gay

#### De personnel

Par le biais de conventions, des agents communaux ont été mis à disposition de la Communauté de communes sur des missions précises :

- entretien des espaces verts du restaurant scolaire de Millas
- interventions sur des composteurs installés dans les cimetières
- aide à l'organisation de la manifestation « Art des Jardins » avec 3 agents de la commune d'Ille sur Têt (90h50)
- nettoyage de sites communautaires, notamment :
  - > Corbère : 1 agent (327h / an)
  - > Millas : 1 agent (1028h30 / an)
  - > Ille sur Têt : 4 agents (environ 1496h / an)
  - > Saint Féliu d'Amont : 1 agent (88h / an)

Sur l'année 2019, les mises à disposition d'agents communaux vers l'EPCI représentent 55 734€ sur le budget principal et 1 822 € sur le budget annexe Tourisme.

De même, des agents communautaires ont été mis à disposition des communes :

- convention annuelle depuis le 16 juillet (871h) à Eus (hors groupement)
- conventions prévoyant un service minimum d'accueil dans les écoles de Corneilla la Rivière (6h30), Millas (11h), Rodès (6h), Saint Féliu d'Amont (0h) et le SIVOM des 2 Corbère (0h)



## 4.2. Les contrats bourg-centres

En 2019, Roussillon Conflent s'est engagé, sous l'impulsion de la région Occitanie, dans un projet global de développement et de valorisation du territoire autour de ses communes principales, à savoir Ille sur Têt, Millas et Corneilla la Rivière. Ce contrat-cadre appelé « contrat bourg-centre » fixe les objectifs stratégiques communs jusqu'au 31 décembre 2021.

### Principe

La présence de petites villes dynamiques et attractives est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Elles constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre et au maillage des territoires.

Cela concerne notamment l'habitat, les services aux publics, la mobilité, le développement économique et l'ensemble des thématiques liées au projet de développement du territoire dans une démarche transversale et de transition écologique et énergétique.

### Modalités d'intervention du groupement

Elles seront étudiées en fonction des compétences portées par l'EPCI auprès des communes sur la base d'un consensus réunissant une majorité de communes membres et s'appuieront sur la vision dynamique du projet communautaire à l'égard du développement de ses trois bourgs-centres.

À ce titre, elle intervient actuellement sur les communes à travers ses compétences et la mise en œuvre de programmes ou de services intercommunaux à caractère structurant.

### Principaux objectifs

- Palier à la perte d'attractivité des petites communes rurales
- Renforcer les fonctions de centralité par le développement d'une offre de services cohérente à l'échelle du territoire
- Apporter des réponses adaptées aux besoins des entreprises (infrastructures, aides publiques, numérique...)

## 4.3. Création d'une police pluricommunale

Durant ces 3 dernières années, dans le cadre de son schéma de mutualisation, Roussillon Conflent a mis à disposition des élus, un agent communautaire à 50% de son temps de travail pour les accompagner dans la création d'une police pluricommunale. Cet agent a coordonné le projet jusqu'à la rédaction et l'obtention d'un accord entre les communes sur les modalités d'organisation et de financement de mise en œuvre du projet.

En effet, la création d'une police pluricommunale consiste en la mise en commun permanente de 2 policiers municipaux entre Ille sur Têt et les communes membres limitrophes d'un seul tenant, sans intervention financière de la Communauté de communes.

En 2019, les communes de Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla la Rivière, Ille sur Têt, Millas, Néfiach et Saint Féliu d'Amont ont délibéré pour

valider la convention d'organisation et de financement et la convention de coordination entre la police pluricommunale et les services de l'État. Ces deux documents obligatoires seront transmis aux services de l'État pour obtenir l'arrêté préfectoral. L'État a d'ores et déjà donné son accord sur le projet, la signature suivra dès réception de la dernière délibération manquante.

Il est à noter que la commune de Millas a délibéré en faveur de la mise en place de cette police pluricommunale pour maintenir la continuité géographique du territoire concerné, sans pour cela demander le bénéfice de son intervention sur sa commune car elle possède déjà une police municipale suffisante à ses propres besoins. Ainsi, les communes de Saint Féliu d'Amont et de Corneilla la Rivière peuvent intégrer le dispositif.

COMMUNES	Nombre d'heures-agents hebdomadaires	Coût pour une année
Corbère	4H	6 240 € / an
Corbère les Cabanes	7H	10 920 € / an
Corneilla la Rivière	8H	12 480 € / an
Néfiach	8H	12 480 € / an
S <sup>t</sup> Féliu d'Amont	8H	12 480 € / an

Compte tenu que les interventions doivent obligatoirement se faire par binôme de deux agents, le temps effectif sera divisée par deux.

Les missions attendues de ce service :

1. **La surveillance générale** lors de patrouilles régulières.
2. **Les interventions ponctuelles suite aux sollicitations du Maire** destinées à faire cesser un trouble à l'ordre public.
3. **Le concours divers** lors d'évènements exceptionnels (fêtes, festivals, etc.) selon un calendrier défini.

La ville d'Ille sur Têt a lancé le recrutement pour une mise en place effective dès 2020.

# 5 COMMUNICATION



**118** articles  
dans la presse quotidienne  
locale



**80** passages  
en radio, TV et web



**10** agendas culturels...



... et plus de **130** affiches  
pour le réseau des médiathèques



**175** programmes  
pour le péri et l'extra-scolaire



**60** affiches  
sur des actions ponctuelles  
(environnement, jeunesse, petite enfance...)

Plus de



**5 000**  
abonnés

aux comptes Facebook  
de Roussillon Conflent



## 5.1. Valoriser l'action des services

Le service Communication accompagne les services communautaires dans la promotion et la valorisation de leurs actions. Aussi, il remplit une mission d'information auprès des usagers et de valorisation de l'action communautaire. On distinguera les supports réguliers (agenda culturel, dépliant jeunesse, programme vacances...), notamment pour les services Jeunesse et Lecture Publique, des campagnes de communication liées à un projet ponctuel.

Ces dernières font l'objet d'une communication plurimédia : création de supports « print » (affiches, flyers, dépliants...), relations presse (PQR, web, radio, TV) et communication digitale (web et réseaux sociaux). On citera pour 2019 la campagne autour de la « Journée des familles » organisée par la Petite Enfance, la campagne de sensibilisation sur le tri avec la création de signalétique sur les composteurs et les enclos à poubelles, la promotion du cycle d'animations autour des 80 ans de la Retirada ou encore la promotion de l'Art des Jardins et des Passejades en Roussillon Conflent (Cf. la promotion du tourisme page 31).

## 5.2. Animer la communication interne

Les agents de la communication travaillent avec les Ressources Humaines pour relayer la communication interne au sein du groupement. L'objectif est d'informer les agents sur les évolutions réglementaires qui impactent leurs conditions de travail ou des informations pratiques liées aux ressources humaines.

En 2019, deux bulletins d'information ont été réalisés en février et juillet 2019 afin d'informer les agents sur le compte personnel de formation, la mise en place d'une prime exceptionnelle, les modifications du protocole d'accord ou encore la gestion des accidents de travail.



Voeux 2019



Inauguration de la Courte-échelle



Noël des employés

### 5.3. Créer l'évènement

Le service Communication coordonne, co-organise et assure la promotion de l'ensemble des évènements portés par le groupement. Au-delà des évènements réguliers – Cérémonie des vœux, Noël des employés, Art des Jardins – , l'année 2019 a été marquée par l'inauguration de l'espace « La Courte-échelle » à S<sup>t</sup> Féliu d'Amont.

Cette dernière avait lieu le 11 septembre 2019 à l'occasion de l'ouverture du nouvel espace jeunesse regroupant une salle de classe, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs de la commune. Le service Communication intervient à plusieurs niveaux :

- Création des supports de communication (affiches, invitations)
- Création de la signalétique (plaques, totem)
- Relations presses (dossier et communiqué de presse, web et réseaux sociaux...)
- Invitation des personnalités publiques
- Gestion du protocole
- Organisation de l'évènement (mise en place du scénique, coordination des prestataires externes, accueil des invités...).

### 5.4. Accélérer la communication digitale

Roussillon Conflent peut compter sur une importante communauté d'abonnés : 4 793 personnes suivent la page Facebook de Roussillon Conflent et 320 sont abonnés à la page Jeunesse créée en 2017. Le service Communication assure l'alimentation, l'administration et la modération de ces comptes en partenariat avec les services contributeurs (Lecture publique et Jeunesse).

En 2019, les réseaux sociaux du groupement ont fait l'objet d'une attention particulière avec des campagnes dédiées pour la promotion des évènements tels que l'inauguration de la Courte-échelle ou les Passejades.



**4 793**

abonnés sur la page Facebook de la Communauté de communes Roussillon Conflent

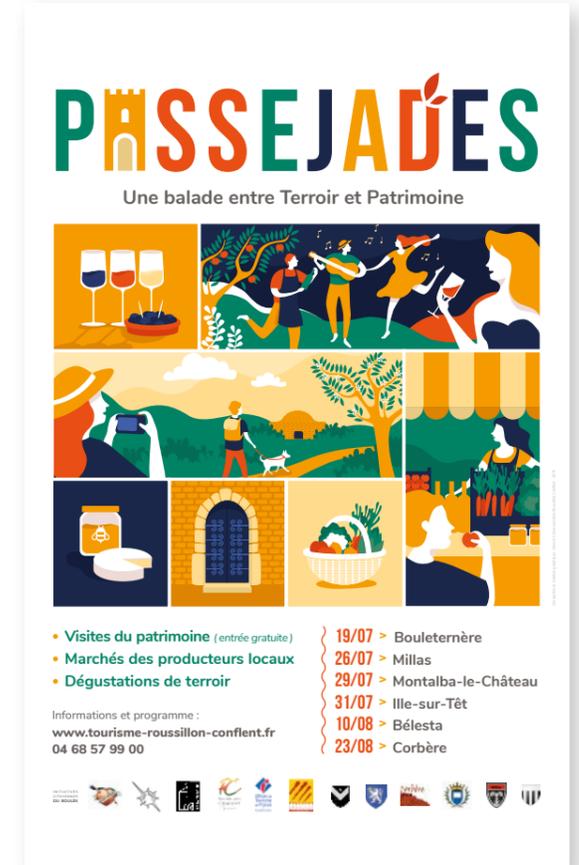
### 5.5. La promotion du tourisme

La promotion du tourisme est, par définition, intimement lié à la communication. En 2019, les deux services ont collaboré sur différents projets, et notamment :

- **Création des supports de communication de l'OTI**  
Oriflammes et insertions publicitaires pour le Guide Été du Midi Libre et PO Life.
- **Actualisation et / ou refonte des supports existants**  
Guide de l'hébergement, guide des activités de pleine nature...
- **Accompagnement sur le lancement du site [roussillon-conflent-tourisme.fr](http://roussillon-conflent-tourisme.fr)**  
Rédaction de contenus, création de visuels, participation à la formation à l'interface du site...
- **Accompagnement sur la communication digitale**  
Conseil et création de contenus pour les réseaux sociaux de l'OTI

Le service Communication, en collaboration avec l'équipe du Tourisme, a également assuré la promotion de «L'Art des Jardins» et des «Passejades» 2019, deux évènements majeurs organisés par l'OTI :

- Création de l'identité visuelle de l'évènement
- Création de supports : affiches, flyers, programmes, invitations, signalétique
- Relations presse : réalisation d'un dossier et d'un communiqué de presse, création d'insertions publicitaires, coordination médias...
- Campagne de communication sur le web et les réseaux sociaux



# 6 MARCHÉS PUBLICS

## 6.1. Les programmes

### Construction d'un espace jeunesse à Saint Féliu d'Amont

Les travaux de construction se sont terminés en début d'année. Les équipements et le mobilier ont été installés et mis en place au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. Le bâtiment a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2019.

Roussillon Conflent et commune de S'Féliu d'Amont	791 590 €
État	344 610 €
CAF	168 800 €
Département	150 000 €
Région	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 475 000 €</b>



### Diagnostic et accessibilité des bâtiments communautaires recevant du public

En 2019, les travaux de mise en accessibilité prévus dans le dossier « Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) » se sont terminés. Les visites sur site ont eu lieu en présence du cabinet MAGDEN CONSEIL, qui a délivré les attestations et les registres d'accessibilité.



## 6.2. Les marchés publics

### Contrat de concession

- Délégation de service public pour la gestion de la fourrière animale

### Marchés de services

#### Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)

- Vérifications périodiques règlementaires
- Valorisation du bois collecté à la déchèterie communautaire
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'extension de l'EAJE La Farandole à Millas
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour l'extension de l'EAJE La Ruche à Ille sur Têt

#### Consultations

- Réalisation d'un Rapport de Vérification Après Travaux au second gymnase de Millas
- Réalisation d'une mission VIEL dans le cadre de la construction de l'espace la Courte-échelle à Saint Féliu d'Amont
- Réalisation d'une mission de vérification des lignes de vie et des EPI au second gymnase de Millas

### Marchés de prestations informatiques

#### Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)

- Création du site Internet de l'OTI

### Marchés de Travaux

#### Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)

- Travaux de menuiseries alu à l'Accueil de Loisirs de Millas et de Rodès
- Travaux dans les bâtiments communautaires

#### Consultations

- Travaux de mise en accessibilité à la cantine/périscolaire de Corbère
- Fourniture et pose d'acrovyn au restaurant de Corneilla la Rivière
- Fourniture et pose d'une climatisation au Pôle Actions Territoriales à Ille sur Têt

### Marchés de fournitures

#### Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)

- Fourniture de couches pour les EAJE La Ruche et La Farandole
- Fourniture de gazole vrac
- Fourniture de pneumatiques et prestations de services diverses
- Fourniture de repas, pains, viennoiseries, épicerie et autres denrées alimentaires
- Acquisition de mobilier et d'équipement de cuisine pour l'espace la Courte-échelle de S' Féliu d'Amont et le restaurant de Millas
- Acquisition de véhicules légers (PTAC -3.5 t)
- Acquisition d'une Benne à Ordures Ménagères

#### Consultations

- Commande d'imprimés pour « l'Art des Jardins » (x2)
- Commande d'imprimés pour « La journée des familles »
- Impression du bulletin communautaire (x2)
- Impression du « Guide du tri »
- Commande de plaques et d'un totem pour l'espace La Courte-échelle à S' Féliu d'Amont
- Commande de cartons d'invitation
- Commande de chèques « OCMACS »
- Impression du rapport d'activités
- Commande de roll-up
- Commande plaques pour les EAJE
- Acquisition d'équipements de cuisine pour les restaurants scolaires
- Flocage du camping-car pour la MSAP
- Commande d'enveloppes
- Acquisition d'un lave-vaisselle pour l'EAJE La Farandole à Millas



# 02

---

Les actions  
communautaires

# 1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## 1.1. GEMAPI

### Des actions au sein du SMTBV

La loi NOTRe impose aux EPCI la prise de la compétence GEMAPI automatique et obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Suite à l'étude SOCLE, le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant a été identifié comme la structure de référence pour la gestion de cette compétence.

En 2019, Roussillon Conflent a participé à 4 réunions réunissant l'ensemble des acteurs du bassin. Les thématiques abordées étaient :

- L'état des ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Têt
- Bilan des actions du Comité Technique du Contrat de Rivière Têt-Bourdigou
- Restauration du lit de la Têt
- Commission travaux d'investissement : travaux de protection contre les inondations sur les communes de Corneilla la Rivière et de Corbère

### Point budgétaire

Pour faire face aux dépenses liées à cette compétence, une taxe a été instaurée avec, pour 2019, un produit attendu de 250 000 €. Elle doit permettre dans un premier temps de financer les travaux d'entretien et dans un second temps les ouvrages plus importants nécessaires à la protection des populations du territoire.

DÉPENSES	
Contributions SMTBV	184 666 €
Personnel	22 375 €
Dégrèvements	1 494 €
<b>TOTAL</b>	<b>208 535 €</b>

RESSOURCES	
Taxe GEMAPI 2019	250 953 €
Subvention BP principal	192 475 €
<b>TOTAL</b>	<b>443 428 €</b>

## 1.2. Projet Terra Rural

Le projet de requalification de zones en friche suite aux incendies qui ont ravagé les communes de Montalba le Château, Rodès et Ille sur Têt en août 2016 se poursuit. Pour rappel, celui-ci vise à préserver des espaces naturels par la gestion du risque incendie via la gestion de l'espace agricole et l'installation ou la confortation d'une activité d'élevage extensif, de vignobles coupe-feu ou de projets de diversification de filières.

Cette étude est portée par la Chambre d'Agriculture à travers des enquêtes de terrain auprès de professionnels de l'agriculture. Par ailleurs, deux ateliers de travail ont complété cette réflexion.

Pour élaborer ce projet, un diagnostic de territoire faisant ressortir les enjeux socio-économiques, définissant un plan d'actions et associant des partenaires publics et privés a été menée en 2019. Elle a permis de :

- Valider le projet de requalification d'une partie des zones en friche
- Entériner le plan de financement du projet (le montant devra ensuite être présenté en Conseil Communautaire)
- Valider la candidature de cette étude à l'AAP régional Terra Rural

À la suite de cette étude, un travail de réflexion a été initié quant à la création d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile.

Zone incendiée aux alentours de Montalba le Château (août 2016)



### FINANCEMENT

Eligible à l'AAP Terra Rural porté par la Région Occitanie, le projet a bénéficié d'une aide financée par :



# 2 URBANISME

## 2.1. Périmètre des missions

Le service instructeur est en charge de l'Application du Droit des Sols (ADS). Cette instruction vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente, le Maire de chaque commune. En effet, c'est ce dernier qui délivre les autorisations d'urbanisme en son nom et pour le compte de la commune.

L'instruction est composée de trois étapes :

- **La pré-instruction** : complétude du dossier, consultation de services extérieurs (Architectes des Bâtiments de France par exemple), notification des délais d'instruction...
- **L'instruction** : vérification de la conformité du dossier avec le règlement du document d'urbanisme en vigueur et de la compatibilité du projet au regard des servitudes applicables au terrain (zones inondables, par exemple)
- **La post-instruction** : rédaction de l'arrêté de décision à destination du Maire

Par ailleurs, il incombe au service instructeur d'assurer des missions complémentaires :

- Archivage numérique
- Statistiques
- Missions de géomatique
- Maintenance des logiciels métiers
- Transfert vers la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des dossiers concernés par la taxe d'aménagement

## 2.2. Statistiques

En 2019, **1 191 dossiers ont été instruits** sur l'ensemble du territoire. 213 de ces dossiers, requérant une plus grande technicité, ont été soumis au service instructeur de Roussillon Conflent.



## 2.3. L'instruction de l'accessibilité au sein des établissements recevant du public

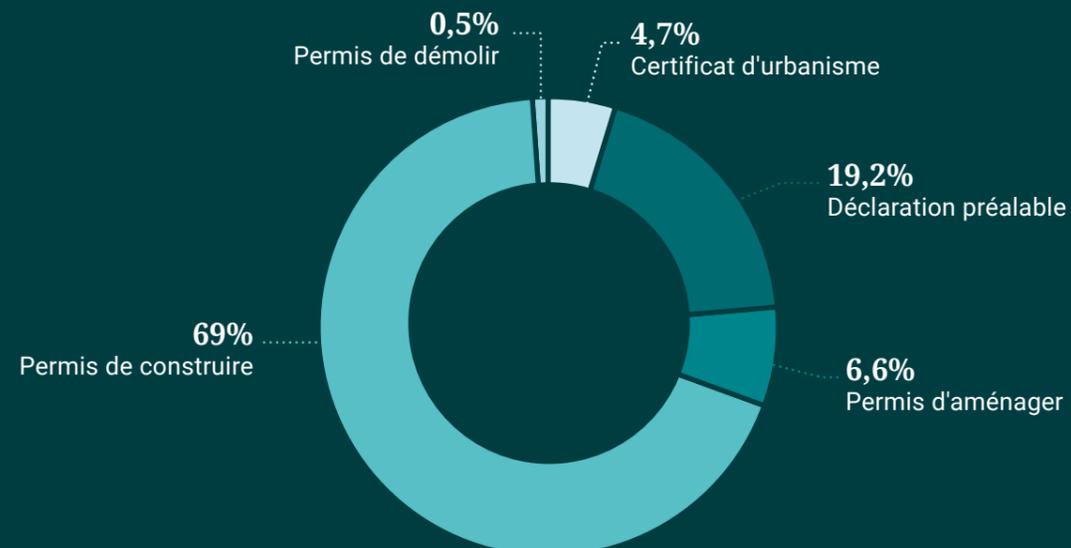
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le service instructeur assure l'instruction du volet accessibilité pour les établissements recevant du public.

En 2019, 12 dossiers ont été instruits :

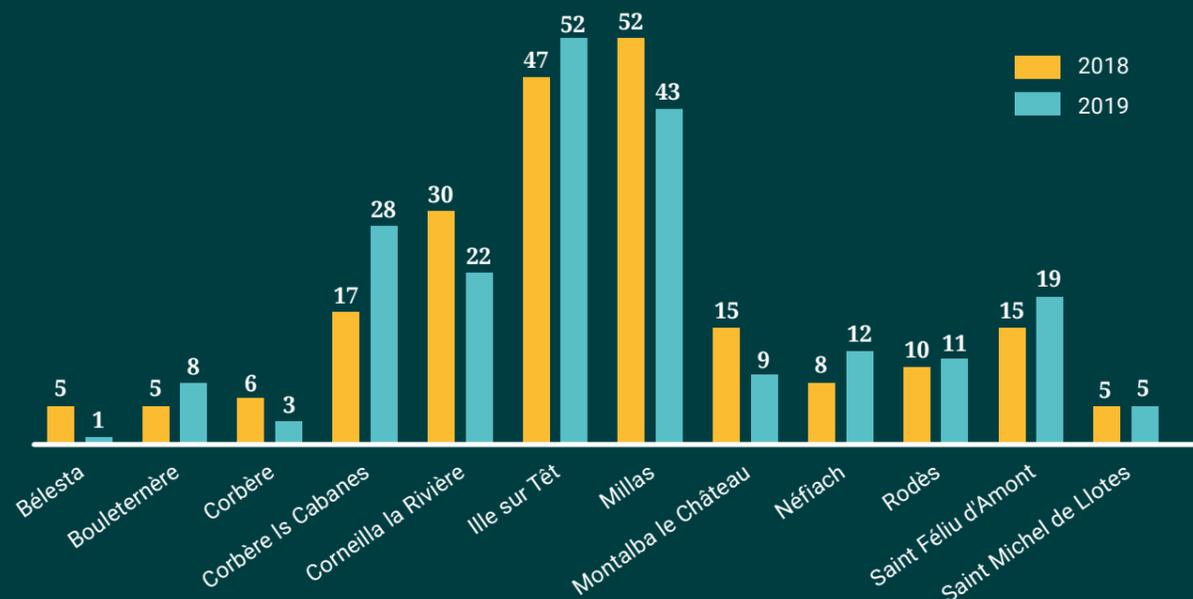
	Autorisation de travaux	Permis de construire
Ille sur Têt	1	4
Millas	2	5
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>9</b>

## LES DOSSIERS INSTRUITS EN CHIFFRES

### TYPLOGIE DES DOSSIERS TRAITÉS



### ORIGINE DES DOSSIERS TRAITÉS



**Remarque :** Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes et Prunet et Belpuig restant soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), les autorisations d'urbanisme sont instruites par la DDTM des Pyrénées Orientales.

# 3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 3.1. La politique locale du commerce et des services de proximité

Porté par l'EPCI depuis la loi NOTRe, la politique locale du commerce a été poursuivie en 2019 sur les actions suivantes :

- | Mise en œuvre d'une étude commerciale sur les évolutions de l'offre commerciale sur le territoire
- | Gestion des implantations commerciales d'intérêt communautaire dans les ZAE
- | Réhabilitation des zones commerciales
- | Maintien du dispositif OCMACS

## 3.2. Gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Dans le cadre de sa mission de gestion et de développement des zones d'activités économiques, le service développement économique travaille sur deux axes principaux : l'extension du foncier professionnel à travers la création de nouvelles ZAE et la valorisation des ZAE existantes.

Depuis 2015, la SPL Roussillon Aménagement est mandatée pour étudier la faisabilité d'un projet visant à créer deux nouvelles ZAE sur les communes de Millas (8 ha) et Ille sur Têt (4 ha). En 2019, le service a travaillé avec la SPL sur les règlements d'aménagement des futures ZAE. Ceux-ci ont été validés. Par ailleurs, une concertation a été mise en place auprès des communes concernées sur les codes couleurs de ces futures zones.



## 3.3. Soutien aux entreprises du territoire

En 2018, la Communauté de communes avait signé une nouvelle convention avec la CCI – maître d'ouvrage et porteur du fond d'Etat FISAC – qui encadre la 3<sup>ème</sup> tranche du dispositif d'aide aux entreprises du territoire, les OCMACS.

Cette 3<sup>ème</sup> tranche a débuté en 2019 avec le financement de 4 projets d'entreprise du territoire pour un montant total de 8 367 €.

	Projets financés
<b>Boulangerie Martinez (1)</b> <i>Bouleternère</i>	Four électrique
<b>Entendre - Audioprothésiste (2)</b> <i>Ille sur Têt</i>	Audiomètre clinique
<b>Brasserie La Tanc</b> <i>Rodès</i>	Matériel de brassage
<b>Bijouterie Pagès (3)</b> <i>Ille sur Têt</i>	Enseignes, éclairage et réentoilage des bijoux en vitrine



# 4 ENVIRONNEMENT & COLLECTE

## 4.1. La gestion des déchets : une chaîne d'intervenants

La gestion des déchets recouvre trois missions principales : la collecte, le transport et le traitement des déchets produits sur le territoire. Pour assurer ces fonctions, Roussillon Conflent travaille en collaboration avec le SYDETOM 66 et des prestataires privés.

### Une complémentarité des missions avec le SYDETOM 66

		Ordures ménagères	Tri sélectif		Verre	Encombrants	Déchèterie
MODE D'ORGANISATION		Porte à porte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à Porte	Apport volontaire
COMPÉTENCES EXERCÉES	Collecte	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Transport	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Traitement	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66

Roussillon Conflent = Mission assurée en régie par Roussillon Conflent

SYDETOM 66 = Mission assurée par le SYDETOM 66



### Externalisation du traitement des déchets

Le traitement des déchets relève de la compétence du SYDETOM 66 pour les ordures ménagères, les déchets ménagers recyclables (verre et emballages), le tout-venant, les déchets verts, les D3E, les déchets spécifiques, les textiles et les piles.

Pour certains de ces déchets, le SYDETOM 66 a contractualisé avec des éco-organismes :

- CITEO (Emballages ménagers recyclables et papiers)
- COREPILE (Piles)
- ECO-TLC (Textiles, linge de maison, chaussures)
- ECO-MOBILIER (Déchets d'Equipements d'Ameublement)
- ECOLOGIC (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- ECO-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

En revanche, Roussillon Conflent est responsable du traitement des gravats, des ferrailles et du bois issus de la déchèterie d'Ille sur Têt. Pour cela, le groupement contractualise avec des prestataires externes : E<sup>ts</sup> CUFI pour les gravats, E<sup>ts</sup> LINARES pour la ferraille et E<sup>ts</sup> TUBERT pour le bois.

## 4.2. Les moyens de la collecte



**20**  
agents  
de la collecte



**3**  
agents  
administratifs



**7**  
agents  
contractuels



**22**  
véhicules  
lourds et légers

### 4.3. Organisation de la collecte

#### Fréquence des collectes

Roussillon Conflent assure la collecte en porte à porte des ordures ménagères (bac vert) sur l'ensemble des communes du territoire. Il en est de même pour la collecte des déchets ménagers recyclables (bac jaune) à l'exception des communes de Bélesta, Boule d'Amont, Casefabre, Montalba le Château, Prunet et Belpuig qui disposent uniquement de colonnes d'apport volontaire.

Toutes les communes bénéficient, pour la collecte des ordures ménagères, d'un passage hebdomadaire dans les zones pavillonnaires et les mas, et de deux passages hebdomadaires dans les centres villes. La collecte du tri sélectif est effectuée une fois par semaine sur toutes les communes équipées en porte à porte ou en bacs collectifs.

#### Rationalisation des collectes

Depuis 2018, un travail de réflexion a été mené sur la rationalisation des tournées de collecte. L'objectif est de déterminer la manière la plus efficace de réaliser les collectes en termes de coût, de temps et de sécurité. Une dimension esthétique est également présente en essayant de supprimer les problèmes de bacs non rentrés.

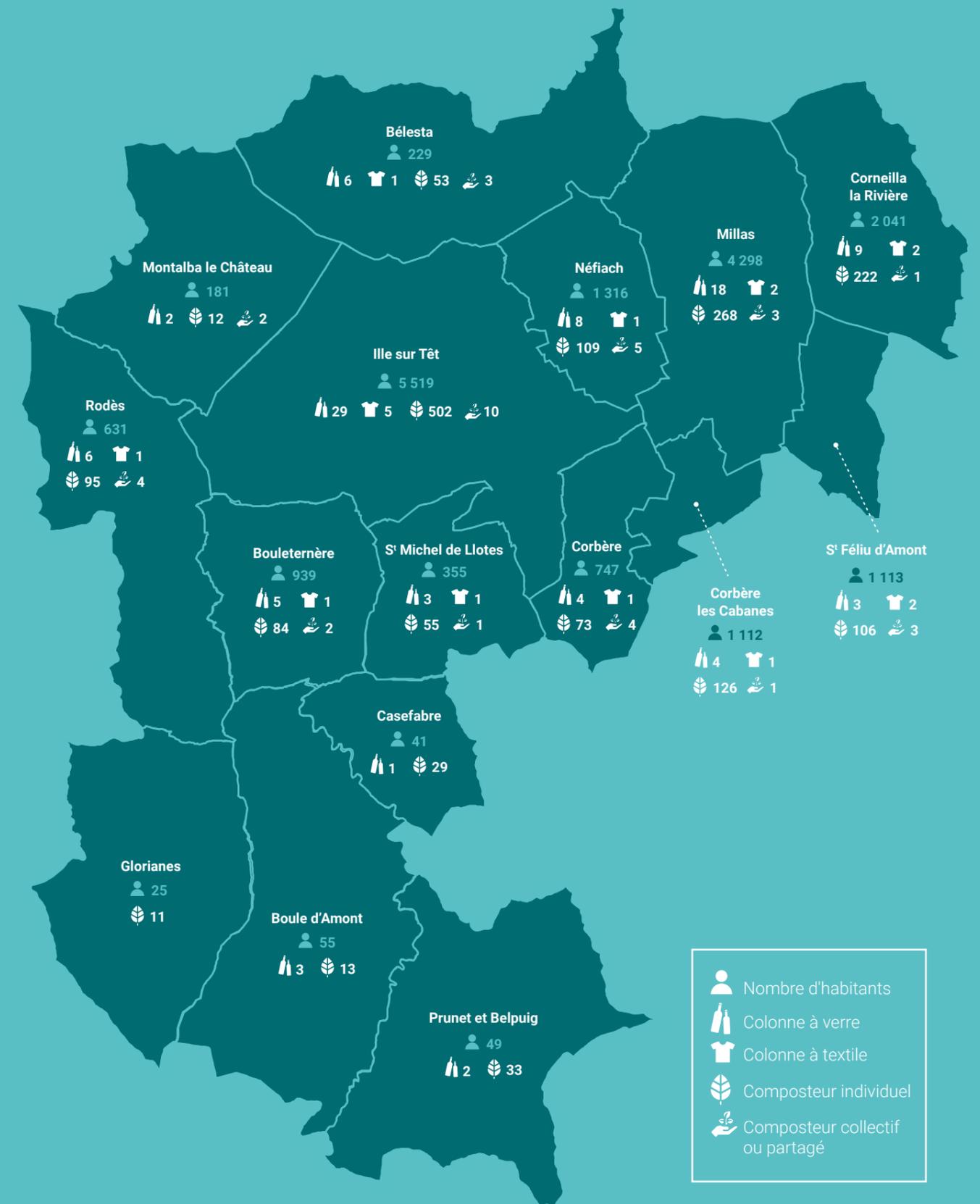
Selon ces paramètres, le service a ajusté la fréquence des collectes et a, si nécessaire, créé des bacs collectifs protégés par un enclos.

En 2019, les modifications sont effectives sur les communes de Corbère, Corbère les Cabanes, Ille sur Têt, Néliach.

Création d'enclos pour bacs collectifs	Mobile	Fixe
Corbère les Cabanes	4	6
Corbère	2	7
Ille sur Têt	0	12
Néliach	2	8
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>33</b>



### POINTS DE COLLECTES



## 4.4. Les chiffres de la collecte

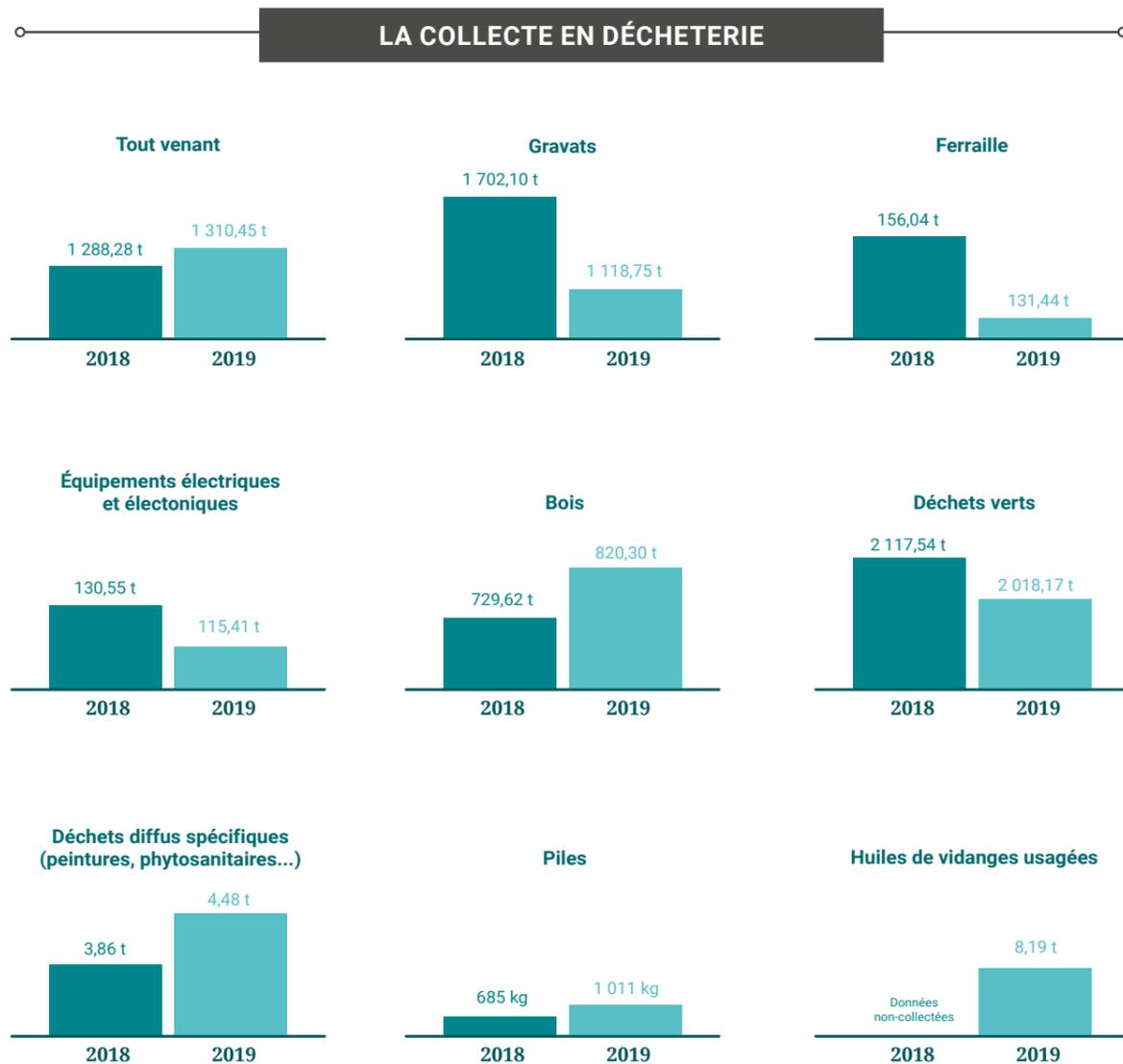
### Gestion des bacs de collecte

La gestion des contenants est assurée en régie. En 2019, 520 bacs ont fait l'objet d'une réparation, 410 ont été remplacés et 226 ont été mis en service, dont 103 pour répondre aux besoins de nouveaux arrivants.

### La collecte en déchèterie

Située à Ille sur Têt, la déchèterie communautaire est gérée en régie. Deux agents sont affectés à l'accueil des usagers et un agent pour le transport des déchets verts, des encombrants, du bois, des gravats vers les exutoires.

En 2019, d'importants travaux ont été réalisés afin d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur : pose d'un enrobé sur le haut de quai et mise en place d'une barrière ; reprise des murs « arrêts de bennes » et réalisation d'une dalle pour le dépôt des déchets verts.



## ÉVOLUTION COMPARÉE DES COLLECTES



Volume de déchets collectés par habitant et par an (en kg)



## 4.5. Le Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)

En 2019, un nouveau Plan Local de Prévention des Déchets a été adopté en Conseil Communautaire. En cohérence avec les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, il est axé sur le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri en déchèterie.

### Le compostage

Depuis 2009, les habitants qui en font la demande peuvent obtenir gratuitement un composteur. Ceux-ci sont achetés 20€ pièce au Sydetom66 par la Communauté de communes. En 2019, ce sont **112 nouveaux composteurs** qui ont été distribués, portant à 1894 le nombre total de composteurs individuels sur le territoire.

 **1894**

composteurs individuels ont été distribués sur le territoire depuis 2009.

Le service Environnement encourage également les usagers à se regrouper afin d'installer des composteurs partagés.



COMPOSTEURS PARTAGÉS	
<b>Bélesta</b>	École ALSH Cimetière
<b>Bouleternère</b>	École ALSH
<b>Corbère</b>	École Rue du Château Rue de la Fontaine Cimetière
<b>Corneilla la R.</b>	Cimetière ALSH
<b>Ille sur Têt</b>	Restaurant scolaire École Torcatis École Pasteur École Langevin Résidence Les Vergers Résidence Les Rosarets EAJE La Ruche Camping Boulevard Jean Bourrat Parking de la Gare
<b>Millas</b>	EAJE La Farandole Restaurant scolaire Cimetière EHPAD
<b>Montalba le C.</b>	Route de Tarérach
<b>Néfiach</b>	Institut Peyrebrune École Cimetière Camping Rue du passage à gué
<b>Rodès</b>	Restaurant scolaire ALSH Cimetière
<b>Saint Féliu d'A.</b>	Parking Amphithéâtre Cimetière
<b>Saint Michel de L.</b>	Cimetière

### La collecte du textile

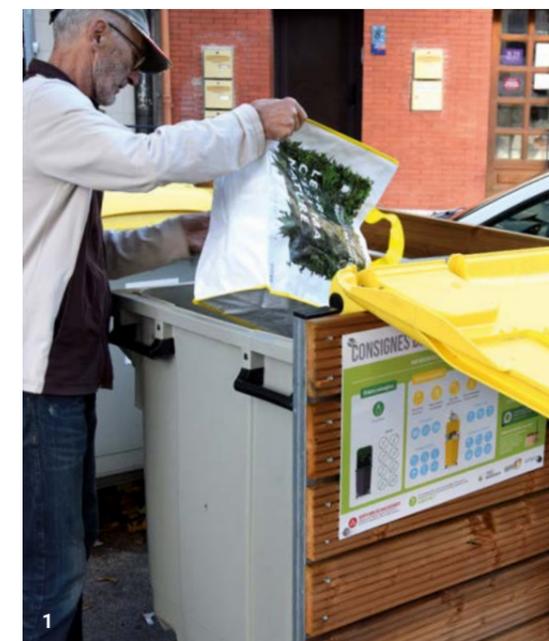
Toutes les communes sont équipées d'une colonne textile à l'exception de Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes, Montalba le Château et Prunet-et-Belpuig. En 2019, **55,3 t de textile** ont été collectées sur le territoire.

### Communication de proximité

En 2019, une signalétique a été créée afin d'informer les usagers sur les consignes du tri sélectif et du compostage. Ainsi, l'ensemble des enclos à poubelles (1) et des composteurs collectifs (2) ont été dotés d'un panneau illustrant l'utilisation de ces points de collecte.

Par ailleurs, les coordinateurs du tri interviennent régulièrement auprès des Accueils de Loisirs pour sensibiliser les jeunes publics à la protection de l'environnement. Ainsi, en février, une visite du Centre Technique était au programme des vacances d'Hiver des Primaires de Roussillon Conflent (3).

En novembre, le service a pris part à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en organisant une exposition pédagogique à la médiathèque JS Pons à Ille sur Têt (4) et une rando-vélo pour sensibiliser le public à l'utilisation des composteurs collectifs.



# 5 LECTURE PUBLIQUE

## 5.1. Le réseau en chiffres



**11**  
médiathèques



**12**  
agents



**36**  
bénévoles



**4 041**  
usagers dont 677  
nouveaux inscrits

2019	Nombre adhérents	Nombre prêts	Nouvelles inscriptions
Millas	935	27 323	262
Ille sur Têt	2 116	78 177	284
Bouleternère	153	3 772	25
Rodès	35	1 746	10
Néfiach	206	5 124	16
S' Féliu d'Amont	147	4 850	22
Corbère les Cabanes	75	2 025	9
Corbère	129	2 045	10
Corneilla la Rivière	152	3 687	32
Montalba	34	297	1
Bélesta	59	1 093	6
<b>TOTAUX</b>	<b>4 041</b>	<b>130 139</b>	<b>677</b>

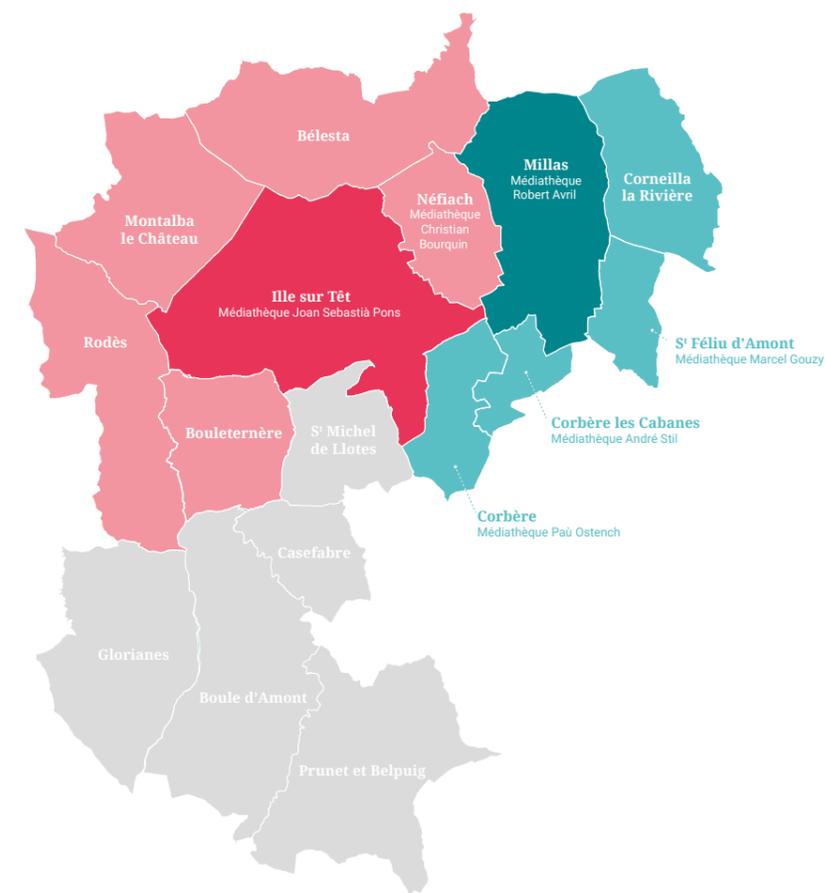
## 5.2. Un réseau en mouvement

Avec 677 nouveaux usagers en 2019, le réseau des médiathèques de Roussillon Conflent fait preuve d'une vitalité importante. C'est désormais **plus d'un habitant sur cinq du territoire qui est abonné à l'une des 11 médiathèques**. Et ces abonnés se montrent particulièrement actifs avec plus de 3 prêts par mois.

Une fréquentation et une activité en progression qui récompensent le travail réalisé par les équipes pour améliorer l'accessibilité des médiathèques :

- 1. Amplitude des créneaux d'ouverture :** de nouveaux créneaux ont été proposés aux usagers. Ainsi la médiathèque de Millas est désormais ouverte le samedi après-midi, celle de Corneilla la Rivière le mercredi matin et celle de S' Féliu d'Amont le vendredi soir.
- 2. Création d'espaces conviviaux :** un travail important est réalisé sur l'aménagement des médiathèques afin de les rendre plus conviviales et plus attractives, notamment pour les jeunes publics. L'exemple de Millas est remarquable : un espace détente est proposé aux usagers avec une cafetière en libre-service, une enceinte Bluetooth pour partager ses coups de cœur musicaux et des collections ciblées.
- 3. De nouveaux services :** un service de portage à domicile gratuit est proposé à Millas afin de permettre aux personnes «empêchées» de pouvoir continuer à bénéficier des services de la médiathèque. Conçu en concertation avec l'association «Vivre et sourire» et le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), ce service est pour l'heure proposé aux habitants de Millas mais pourrait être étendu à d'autres communes du bassin de lecture de Millas.

### 2 BASSINS DE LECTURE





### 5.3. Des collections dynamiques

Chaque année, un effort important est réalisé afin de renouveler les collections proposées aux adhérents. De plus, le travail en réseau fonctionne à plein permettant une rotation importante des collections entre les médiathèques. En 2019, plus de 75 000 produits culturels sont proposés sur l'ensemble du réseau.

La politique d'acquisition se veut ouverte et innovante avec l'opportunité de proposer de nouveaux formats et supports aux abonnés : livres audio, livres pop-up, jeux en bois, jeux vidéo, littérature érotique, fond pédagogique...

Et les abonnés ont bien saisi l'opportunité de ce travail en réseau : 5 436 références ont été réservées sur une autre médiathèque que celle dans laquelle l'utilisateur est inscrit. Le système de navette entre médiathèques est en constante progression.

- 56 313 livres (dont 654 livres CD et 62 livres DVD)
- 5 161 titres de presse
- 5 551 CD
- 6 898 DVD



**130 139**  
prêts sur l'année 2019

**677**  
nouveaux inscrits en 2019

### 5.4. À la rencontre des jeunes publics

Pour promouvoir la culture auprès des jeunes publics, les médiathèques ont tissé des liens étroits avec les écoles et les centres de loisirs du territoire : temps d'accueil dédiés, intégration de thématiques culturelles aux programmes péri et extrascolaires, projets partagés...

Un travail spécial est réalisé avec les écoles du bassin de lecture de Millas : un service de prêts-dépôts est proposé, en particulier aux classes qui ne souhaitent pas emprunter de documents. De plus, un partenariat avec le collège Christian Bourquin à Millas incluant une série d'interventions « décrochage scolaire » a déjà démarré. Différents projets sont en cours de conception, en partenariat avec le CDI.

Les médiathèques, en partenariat avec le Département, offrent un premier contact avec la lecture pour les bébés du territoire avec l'opération Premières Pages.

- 70 classes d'école partenaires
- 1 591 élèves
- 10 accueils de loisirs
- 3 structures d'accueil de la Petite Enfance
- 6 médiathèques accueillent le RAM itinérant

### 5.5. Une saison culturelle rayonnante

En 2019, **130 dates** ont été présentées dans le cadre de la saison culturelle. Au total, plus de 6 000 spectateurs ont répondu présent. Un succès qui s'explique par la qualité, l'originalité et l'accessibilité de la programmation. Car au-delà de la gratuité, un travail important a été fait pour proposer des rendez-vous sur l'ensemble du territoire et pouvant attirer un public très large.

Près d'un tiers de la programmation s'adresse spécialement aux jeunes publics : des lectures pour les tout-petits, aux après-midi jeux pour les adolescents en passant par les spectacles jeune public de compagnies reconnues. De plus, certains rendez-vous visent à se faire rencontrer les générations autour d'ateliers créatifs, d'animations ludiques ou de lectures partagées.

Enfin, comme chaque année, certains moments forts ont rythmé la saison (Cf. ci-après). On notera cette année la commémoration des 80 ans de la Retirada qui a donné lieu à 12 rendez-vous sur le territoire. Ou encore le cycle d'animations autour de la musique gitane et de la Rumba Catalane.

- 5 spectacles tout public
- 6 concerts
- 10 spectacles jeunesse
- 6 conférences
- 13 après-midi jeux
- 9 rendez-vous intergénérationnels
- 8 rencontres d'auteurs
- 8 expositions
- 4 lectures
- 14 séances cinéma itinérant
- 11 ateliers créatifs et bien-être
- 9 réunions de lecteurs
- 7 rendez-vous pour les bébés



## Janvier

- Concert de Violeta Duarte à Millas
- Exposition et concert de Pierrick à Ille sur Têt

## Février

- Cycle autour de la musique gitane (exposition, initiation et concert) à Millas et Corbère
- Spectacle « Œufs au plat, mouillette et mimosas » à Corneilla la Rivière
- Spectacle « De A à Z » par Vincent Roca à Ille sur Têt (3)

## Mars

- 80 ans de la Retirada avec notamment le concert d'El Comunero à Montalba le Château, la soirée « Hautes voix autour de Teresa Rebull » à Millas et un petit déjeuner littéraire sur les routes de l'exil à Ille sur Têt.
- Rencontre avec Hélène Legrais à St Féliu d'Amont

## Avril

- Spectacle « Le grand jardin » par la Cie Encima à Corbère les Cabanes

## Mai

- Spectacle « Cante Conte » à Bouleternère
- « Lire à l'ombre mais pas que... » à Millas (1)

## Septembre

- Journée du patrimoine avec les spectacles « Les petites formes » et « Bruine » à Millas (9)

## Octobre

- « Les Diades Ponsianes » à Ille sur Têt avec à l'honneur Simona Gay (5)
- Concert de Danito à Bélesta (2)
- Concert de Manu Galure à Ille sur Têt (4)
- Spectacle « Le bal des nénuphars » à Corbère (8)

## Novembre

- Concert de Yazik à Rodès (6)

## Décembre

- Spectacle « La moufle » à Corbère les Cabanes (7)



# 6 ENFANCE & JEUNESSE

## 6.1. Les chiffres clés 2019

### Le réseau jeunesse

- 16 structures d'accueil et plus de 100 agents d'animation
- 7 Accueils de Loisirs Maternels et Primaires (Bélesta, Bouleternère, Corbère, Corneilla la Rivière, Néfiach, Rodès et St Feliu d'Amont)
- 2 Accueils de Loisirs Maternels (Ille sur Têt et Millas)
- 2 Accueils de Loisirs Primaires (Ille sur Têt et Millas)
- 1 Point Information Jeunesse itinérant



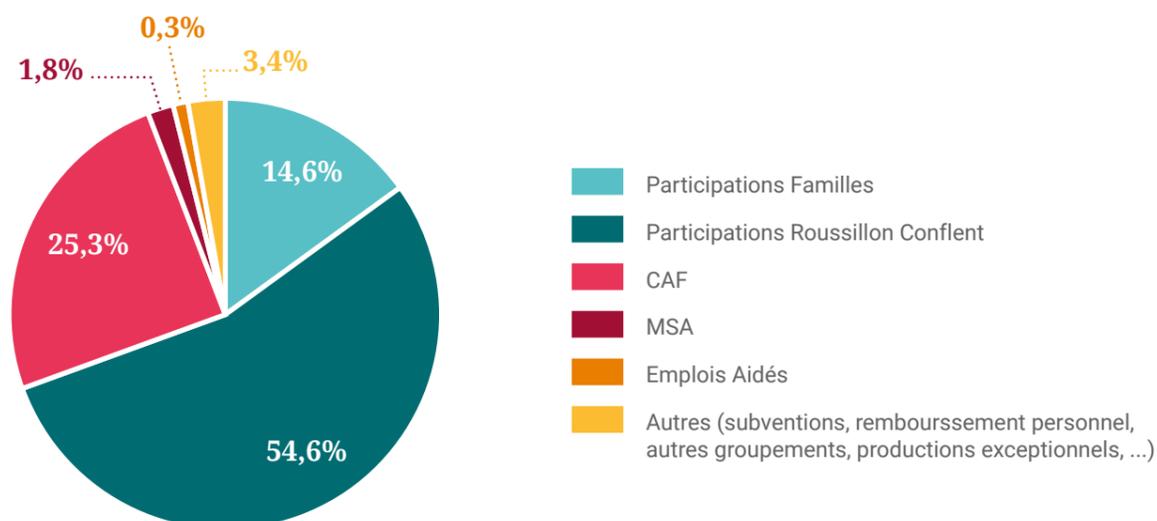
# 2 215

enfants accueillis sur les structures péri et extrascolaires en 2019

### Éléments de budget

Le budget du service s'élève à **2789 504€** en 2019. Pour compenser la perte du fonds de soutien (100k€ et 4% des recettes en 2018) et la fin du dispositif des emplois aidés (56k€ et 2% des recettes en 2018), les parts de budget financées par le groupement et les familles augmentent sensiblement en 2019 (respectivement +3% et +2%).

#### BUDGET FINANCÉ PAR



## 6.2. Un projet éducatif porteur de valeurs

L'action du service est fondée sur un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) co-signé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la CAF et le Directeur Académique de l'Éducation Nationale. Ce PEDT s'appuie sur des valeurs fortes telles que le respect, la citoyenneté, la tolérance, la solidarité.

Au quotidien, cela se traduit par un travail des équipes autour de principes de bienveillance – comportement et communication permettant de créer les conditions propices à l'épanouissement des enfants – et de cohésion. Sur ce dernier point, une journée est proposée à la rentrée afin de travailler sur les valeurs et principes éducatifs qui guideront l'action des animateurs auprès des enfants.

On retrouve également ces valeurs dans les projets portés par les enfants. À travers eux, l'objectif est de les aider à se construire en tant que futur citoyen. On citera par exemple :

- Les soirées citoyennes organisées par les Ados de Millas
- La Journée des Droits de l'Enfant qui a réuni tous les accueils de loisirs Maternels et Primaires le 20 novembre à Millas (Cf. Encadré)
- Les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens formées à Corbère et Bouleternère (Cf. Encadré)
- Les projets citoyens tels que « Nettoyons la Nature », « Main dans la main » (journée d'animations proposée aux résidents de l'EHPAD St Jacques à Ille sur Têt) et le concert « On se bouge pour les Restos » en faveur des Restos du Coeur

L'action du Point Information Jeunesse s'inscrit également dans cette démarche citoyenne : au delà de ses missions classiques – formation professionnelle, études, emploi, mobilité... -, le PIJ de Roussillon Conflent participe depuis plusieurs années à des échanges culturels (programme avec l'Allemagne et la Bosnie) et a tissé des liens étroits avec le collège Pierre Fouché à Ille sur Têt afin de créer un foyer socio-culturel au sein de l'établissement.

## JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Organisée à Millas le 20 novembre 2019 en partenariat avec l'UNICEF, cette journée a permis de rassembler les enfants du territoire autour des valeurs défendues par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

À travers des ateliers ludiques les associations partenaires – UNICEF, Agir, Handavant 66...- et les équipes d'animation avaient pour l'occasion organisé des ateliers jeux, théâtre, lectures, ateliers créatifs... – permettant d'informer les enfants sur leurs droits en tant que jeune citoyen mais également de les sensibiliser à la situation des enfants dans le monde.



## LES ATEC

Les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens permettent à un groupe d'enfants accompagné par un adulte de monter un projet sous la forme d'une association au fonctionnement simplifié.

Ces dispositifs proposés par les Francas sont des espaces d'exercice de la démocratie, de la citoyenneté et de la participation.

Deux ATEC ont vu le jour en 2019 :

- Corbère
- Bouleternère

# 7 RESTAURATION SCOLAIRE

## 7.1. Mise en place d'audits

Afin de garantir la sécurité alimentaire au sein des structures et de poursuivre la montée en qualité de la restauration scolaire en Roussillon Conflent, le service a mis en place une démarche innovante de suivi par la menée d'audits réguliers. Pour ce faire, la responsable de service et son adjointe ont suivi une formation au sein de la cuisine centrale de Mèze.

Ces audits ont pour objectifs de :

- Veiller à la conformité aux exigences réglementaires
- S'assurer que les dispositions organisationnelles et opérationnelles sont établies, comprises et appliquées
- Vérifier l'efficacité de l'équipe auditée
- Identifier des pistes d'amélioration et des recommandations pour conduire le responsable de structure et son équipe vers le progrès
- Conforter les bonnes pratiques observées pour encourager les équipes

L'audit a également pour but de rendre les agents efficaces : s'assurer que les équipes travaillent plus efficacement, en réduisant les efforts et d'une manière plus générale, la pénibilité des missions confiées.

Les restaurants scolaires du territoire sont audités une fois par trimestre : après une visite des lieux, l'auditeur et l'audité partagent un temps de discussions afin de trouver ensemble des solutions et des pistes d'améliorations.

*In fine*, l'audit permet d'évaluer l'efficacité du Plan de Maitrise Sanitaire. Il s'accompagne de contrôles sanitaires fréquents, de prélèvements de surfaces et d'actions régulières de sensibilisation du personnel à l'hygiène alimentaire.



**130 153**  
repas servis en 2019

**1 000**  
convives accueillis  
chaque jour



## 7.2. Le projet Clémantine

En partenariat avec la Fondation Danone, les services Enfance & Jeunesse et Restauration Scolaire ont porté ce projet inédit visant à transmettre aux équipes des outils permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants sur le temps méridien.

Sur la base de vidéos pédagogiques, des ateliers interactifs – blind test, mise en scène, course d'orientation, jeux sensoriels... – ont permis aux équipes d'évaluer leurs pratiques actuelles sur des sujets tels que le métier d'agent de la restauration scolaire, la communication vers les enfants, l'éducation au goût, les allergies alimentaires, etc...

Cette démarche participative favorisant l'intelligence collective a permis aux équipes de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et d'identifier des ressources pédagogiques qui pourront être exploitées au quotidien par les professionnels. Ce projet a également permis de réunir l'ensemble des acteurs concernés autour du bien-être de l'enfant.



## 7.3. La prévention durable des troubles musculo-squelettiques

Un état des lieux a été réalisé par l'équipe encadrante afin d'identifier les situations de travail pouvant entraîner des risques professionnels pour les agents. En suivant, des actions de sensibilisation et d'information ont été menées auprès des équipes.

Enfin, les structures ont été équipées d'auto-laveuses et d'aspirateurs adaptés afin de réduire les mauvaises postures.

## 7.5. Ouverture des restaurants scolaires

La campagne « Retour à la cantine » vise à accueillir au restaurant scolaire des usagers dans le cadre d'un projet porté par un accueil de loisirs.

Ainsi, une première action a été menée à Bouleternère le 20 décembre 2019 à l'occasion du repas de fin d'année. Les anciens du village ont ainsi pu partager un moment de convivialité avec les enfants autour d'un menu spécial proposé par l'UDSIS. Devant le succès de l'opération, l'opération sera reconduite et étendue à l'ensemble des restaurants scolaires du territoire en 2020.

## 7.4. Une démarche environnementale volontaire

Pour répondre aux prérogatives de la loi Egalim, tous les contenants plastiques ont été remplacés par des produits en polycarbonate. De plus, une démarche de diagnostic des déchets a été initiée auprès des équipes.

# 8 PETITE ENFANCE

## 8.1. Une offre d'accueil qui se diversifie

Pour répondre à la demande croissante, l'offre d'accueil semi-collective et individuelle s'est renforcée avec l'installation de 5 Maisons d'Assistants Maternels, d'une micro-crèche privée à Corneille la Rivière et un projet de création de micro-crèche à S' Féliu d'Amont. Ces dispositifs viennent compléter l'offre d'accueil proposé par le groupement à travers ses deux EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) et le Relais d'Assistants Maternels. Ils proposent ainsi une alternative efficace et une souplesse dans le choix des modes de garde proposés aux familles du territoire.

Toutefois, l'offre globale d'accueil des jeunes enfants 0/3ans reste en tension. Ainsi les listes d'attente pour inscrire son enfant dans l'un des deux multi accueil s'allongent avec un délai d'un à deux ans.

Pour traiter ces demandes, le critère chronologique a été validé en commission Petite Enfance. Celui-ci garantit l'équité de traitement dans le traitement des dossiers et une totale transparence dans la gestion sensible de l'attribution des places en structure collective.



### Une offre en tension

- **La Ruche** : 78 dossiers de pré-inscription enregistrés en 2019 et 23 nouveaux enfants accueillis (29% de l'effectif global)
- **La Farandole** : 57 dossiers de pré-inscription enregistrés en 2019 et 26 nouveaux enfants accueillis (45% de l'effectif global)



**169**  
enfants accueillis  
en EAJE



**250**  
enfants en accueil  
individuel par les...



... **74**  
assistants  
maternels



**71%**  
de taux de  
couverture sur le  
territoire

## 8.2. Les EAJE : la Ruche et la Farandole

### Les missions

Les multi-accueils du territoire offrent un cadre spécialement conçu pour le bien-être, la sécurité et l'éveil des tout-petits de 0 à 4 ans. Les différents espaces ont été pensés afin que les enfants vivent leur journée à leur rythme, avec leurs repères, accompagnés par 34 agents professionnels de la Petite Enfance (CAP Petite Enfance, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, restauration et agents de service).

Les équipes accueillent les enfants et leur famille sur la base d'un projet éducatif et pédagogique qui place la bienveillance, l'épanouissement et la sécurité des enfants en son cœur. Ces projets s'inscrivent dans le cadre fixé par la Convention Territoriale Globale 2019-2022 passée avec la CAF et la Charte d'accueil du jeune enfant dans le respect de la charte du jeune enfant initiée par la PMI.

Afin de favoriser l'éveil des enfants tout en les guidant vers l'autonomie, les équipes ont imaginé des activités originales, adaptées à chaque âge. De plus, tout au long de l'année, des intervenants en musique, littérature enfantine et motricité permettent d'enrichir le quotidien des enfants.

### L'accueil en chiffres

- 134 526 heures d'accueil effectuées
- 168 enfants accueillis
- 82% de taux fréquentation
- 37% de nouvelles familles à la rentrée 2019
- 34 agents de la Petite Enfance
- 27 stagiaires en formation métier Petite Enfance accueillies dans nos crèches

### Une population aux besoins importants

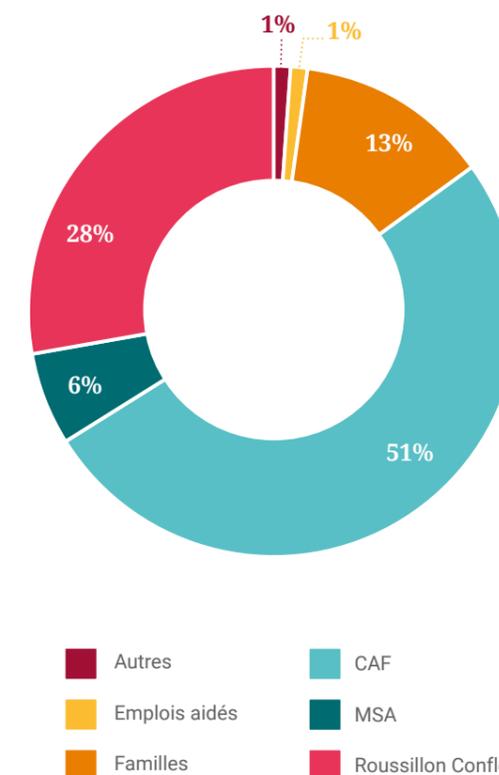
- 53% des familles d'Ille sur Têt et Millas ont un enfant de moins de 3 ans
- 48% de parents actifs et 21% bénéficiaires du RSA
- 35% de familles monoparentales
- 45% de bas revenus

### Budget

**Le budget cumulé des deux multi-accueils s'élève à 1,28M€.** Celui-ci est financé à 57% par la MSA et la CAF via le Contrat Enfance Jeunesse et les Prestations de Service Unique. Roussillon Conflent prend en charge 28% des dépenses. La part restante aux familles s'élève à 0,16M€, **soit 13% du coût réel du service.**

En 2019, la Caisse Nationale d'Allocation Familiale a mis en place un nouveau barème de calcul des tarifs en crèche. Ils sont calculés en fonction des ressources et de la taille du foyer. Ces tarifs à l'heure sont appelés « taux d'effort ». Ils sont calculés à l'entrée de l'enfant dans la structure puis revu au début de chaque année. Le taux d'effort est compris entre 0,43€ et 3,42€ de l'heure (les collations, les repas, les soins et la fourniture des couches sont compris).

### RÉPARTITION DU BUDGET



### L'accueil des enfants en situation de handicap

En 2019, trois enfants et leur famille ont bénéficié d'un accompagnement adapté à leur situation de handicap. Des agents ont été spécialement dédiés à cet accueil et ont reçu l'appui de professionnels extérieurs – orthophoniste, psychomotricien, éducateurs, médecin, psychologue – ou institution spécialisée (CAMPS).

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner l'enfant et sa famille afin de favoriser l'inclusion de l'enfant dans ses différents lieux d'accueil – crèche, école maternelle, restaurant scolaire... - Cela passe par la création de lien et le développement d'une vision partagée et continue entre les différents acteurs qui participent à l'accueil de l'enfant.

La Caf sur la période 2020 -2022 va significativement renforcer son soutien financier aux structures par le biais d'une nouvelle subvention.

### Accompagnement à la parentalité

Les structures sont adhérentes au Réseau Parentalité 66. À ce titre, elles ont mis en place un dispositif d'accompagnement des parents afin de les aider à concilier leur vie professionnelle et leur vie sociale. Cela se traduit par la mise en place de temps d'échanges et d'écoute entre parents et professionnels dans un climat convivial et bienveillant.

En 2019, les Cafés des Parents à la Ruche et les rendez-vous individuels à la Farandole ont représenté **124 heures spécialement dédiées à l'accompagnement à la parentalité**.

### Priorité au bio et local

Les repas en crèche sont fournis par l'UDSIS à travers un partenariat exigeant sur la qualité et la provenance des produits. De plus, les structures poursuivent leur travail auprès des producteurs locaux – pommes de Ria, pains d'Eric à Ille sur Têt, yaourts de Sahorre... – afin de proposer aux enfants des collations et des goûters le plus bio et local possible.

### Éveil par le livre, la musique et la nature

De nombreuses actions sont menées en partenariat avec des intervenants extérieurs afin de favoriser l'éveil culturel des enfants. On citera notamment les visites régulières en médiathèque, les bénévoles conteurs, les ateliers pâtisserie, les échanges avec l'école maternelle de Millas ou encore avec la gym volontaire.

Un travail autour de la nature et l'environnement est également mené : entretien de jardins pédagogiques, visites des animaux de la ferme...

### Diffuser la bienveillance et le savoir-faire

Entre juin et décembre 2019, la coordinatrice Petite Enfance a organisé des temps de sensibilisation sur la bienveillance auprès des équipes des accueils de loisirs et de la restauration scolaire en charge de l'encadrement des enfants sur le temps méridien.

Au total, **102 agents ont bénéficié de ces formations** – 9 séances de 2h30 – basées sur l'échange et le retour d'expériences. Ces passerelles entre les personnels de la Petite enfance et de l'Enfance & Jeunesse ont vocation à être renforcées afin d'assurer la continuité et la cohérence éducative sur l'ensemble du territoire.



### Les Rencontres Parents - Enfants - Professionnels

Porté par le RAM, une journée de rencontre a eu lieu le 18 mai 2019 afin de sensibiliser les parents sur différentes thématiques liées à l'enfance telle que le sommeil, l'alimentation, l'activité physique... Sous forme de jeux et d'ateliers, les professionnels de Roussillon Conflent ont ainsi pu rencontrer et échanger avec les parents – 44 au total – sur des idées d'activités, des jeux à partager, le développement psychomoteur... (Cf. ci-après).



### 8.3. Le Relais assistants maternels

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les Assistants Maternels Agréés Indépendants (AMAI), gardes d'enfants à domicile, parents ou futurs parents. Il a pour vocation d'améliorer la qualité de l'accueil à domicile. Il remplit également des missions d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation en complément des missions de Protection Maternelle Infantile du Département.

Il offre aux parents une alternative de qualité pour la garde de leur enfant en favorisant la montée en compétences des AMAI du territoire et en assurant la mise en lien entre professionnels et parents.

#### L'action du RAM en chiffres

- 2 animatrices
- 217 jours d'ouverture
- 82 assistants maternels agréés
- 121 familles accueillies
- 854 demandes traitées (+44%)
- 123 permanences d'accueil
- 54 mises en lien famille - AMAI
- 6 ateliers parentalité
- 1 journée des familles
- 72 ateliers d'éveil et de socialisation
- 4 accompagnements au projet de création de MAM

#### Préparation de l'agrément 2020-2023

Le renouvellement de l'agrément du RAM a été préparé en collaboration avec la CAF et le service Petite Enfance de Roussillon Conflent. Ce travail a permis un réexamen de l'activité du RAM – organisation du temps de travail, itinérance... – et la définition de nouvelles orientations permettant de répondre toujours mieux aux besoins des usagers, parents, enfants et professionnels.



### L'accompagnement à la parentalité

L'action du RAM en la matière s'est déclinée en deux temps : l'organisation de 6 ateliers Parents-Enfants dans les locaux du RAM et l'organisation d'une journée de Rencontres Parents-Enfants-Professionnels à St Féliu d'Amont. Le fil rouge de cette année 2019 était : « Moins d'écran, plus de temps pour bouger ».

- **Les ateliers Parents-Enfants** : proposés sous forme d'ateliers ludiques et de temps d'éveil et de jeux, les ateliers ont rassemblés 28 familles du territoire.
- **Les Rencontres Parents-Enfants-Professionnels** : organisée en partenariat avec les deux multi-accueils, les accueils de loisirs Primaires et Maternels d'Ille sur Têt et de Rodès et l'EPGV (association sportive), la journée se voulait dynamique et participative. 5 réunions de travail ont été nécessaires à son organisation, soit plus de 185h de travail cofinancées par la CAF. La préparation de la journée a également mobilisé les agents du service Technique et du service Communication. Les AMAI étaient présents tout au long de l'évènement.

Au final, 44 familles et 73 enfants issus de 9 communes du territoire et de 4 communes hors-territoire ont répondu présents. Cette expérience inédite en Roussillon Conflent est une réussite car elle permet une réelle proximité avec les usagers, une forte valorisation des services, acteurs de l'accueil bienveillant des tout-petits et de leurs parents.

### Accompagnement des assistants maternels

En 2019, les agents du RAM comptabilisent 257 échanges avec les AMAI, dont 11 rendez-vous personnalisés. 12 candidats à l'agrément ont également été reçus sur rendez-vous, parmi lesquels on comptait 4 projets d'ouverture de Maisons d'Assistants Maternels.

### Les actions passerelles

Ces actions visent à accompagner les enfants vers la scolarisation. Pour ce faire, un partenariat a été passé avec l'école de Corbère qui a accueilli 9 enfants et 3 AMAI afin de favoriser un passage vers l'école en douceur. De plus, et en respect des politiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment pour l'aménagement en accessibilité, un suivi spécifique a été réalisé pour un jeune enfant.

### La promotion de la culture et du sport

Alternative aux écrans, la lecture a été fortement mise en avant sur l'ensemble du territoire grâce à l'organisation de séance de lecture itinérante. 21 séances ont ainsi eu lieu à Millas, Corneilla la Rivière, Corbère, St Féliu d'Amont, Néfiach, Bouleternère et Ille sur Têt. Ces rendez-vous ont rassemblé 94 professionnels et 204 enfants.

De plus, deux spectacles vivants ont été proposés : Nicole Bayle, artiste et agent communautaire, a préparé avec les enfants du RAM les décorations en vue du spectacle de la Cie Artemisia présentant « Le vol des papillons ».

Enfin, le RAM a poursuivi son action en faveur de la pratique d'une activité physique en partenariat avec l'EPGV. Chaque semaine, des séances de motricité adaptée et de jeux variés ont permis aux enfants de trouver un cadre propice à leur développement moteur.

## 9 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

### 9.1. De la Maison de Services au public à l'Espace France Services

Annoncée en avril 2019, la création des Espaces France Services répond à une volonté gouvernementale de montée en gamme des MSAP.

Concrètement, leurs missions sont renforcées grâce à l'arrivée de nouveaux opérateurs partenaires (Ministère de la Justice et de l'Intérieur, Finances Publiques...). Un renforcement de l'offre de services qui doit permettre de proposer aux usagers un accompagnement plus complet.

Après un audit effectué par le CGET, la MSAP Roussillon Conflent est entrée dans un dispositif de labellisation prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Deux agents ont suivi une formation présentant les nouvelles orientations et attentes de ce nouveau cahier des charges.



**8 819**  
visites enregistrées

**7 158**  
solicitations (rendez-vous, conseil...)



## 9.2. Mise en place de l'itinérance

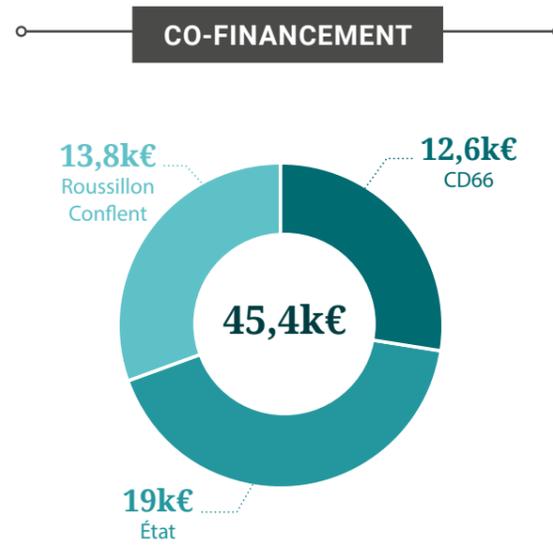
Afin de répondre aux besoins des publics éloignés ou ayant des freins à la mobilité, le service a travaillé sur le développement d'une offre de proximité.

Depuis 2017, une permanence a été créée à Millas dans les locaux du PIJ, le mercredi matin.

Par ailleurs, un projet de MSAP itinérante a été monté. Un véhicule aménagé sillonnera le territoire et proposera un accompagnement sur rendez-vous au cœur des villages.

Ce dispositif innovant répond à la volonté du groupement de faciliter l'accès aux droits des usagers et d'améliorer l'accompagnement proposé par la MSAP à tous les publics.

Ce projet, co-financé par le Département, l'État et Roussillon Conflent, requiert le recrutement d'un agent à temps complet auquel il faut ajouter l'achat et l'équipement du véhicule. Au total, le projet coûte 45,4k€.



## 9.3. Une priorité : l'inclusion numérique

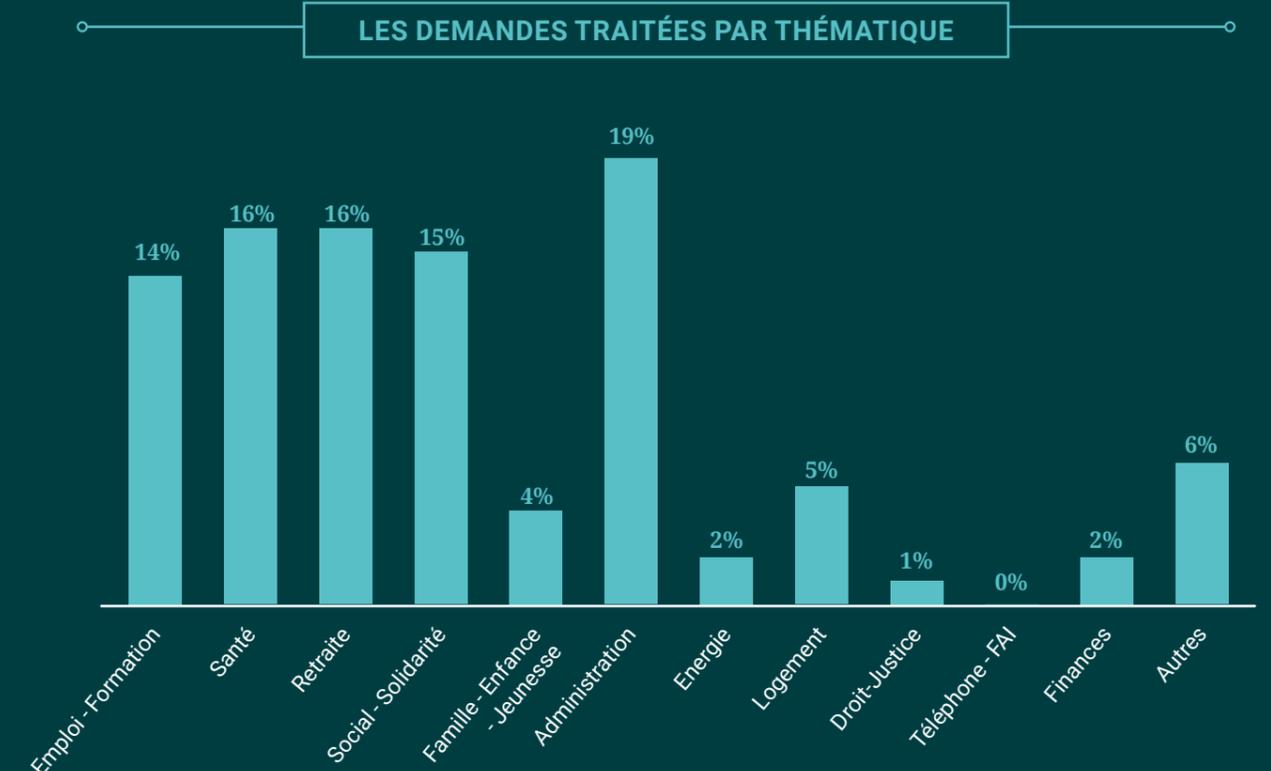
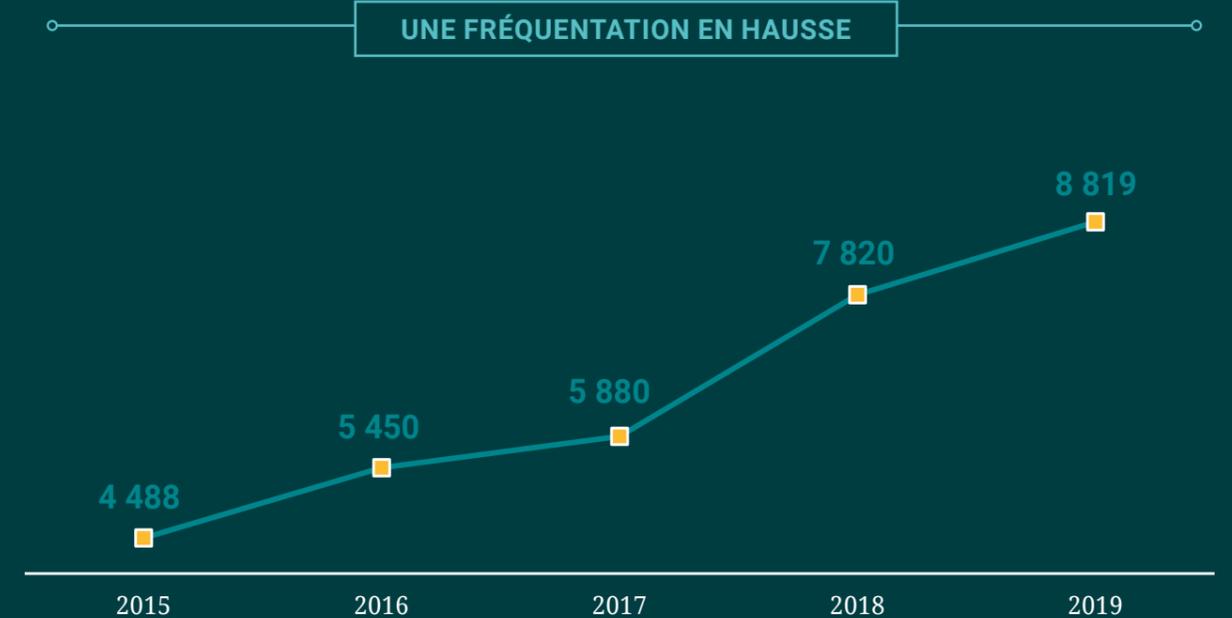
L'itinérance s'inscrit dans une démarche plus globale visant à développer l'autonomie des usagers face à la numérisation de la société et notamment de l'administration. En effet, la maîtrise de l'outil informatique est devenu un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle. Aussi, la MSAP a fait de l'autonomie numérique un enjeu prioritaire.

Cela se traduit par un accompagnement au quotidien à l'usage des outils numériques mais également des actions de sensibilisation et de formation.

Par ailleurs, un projet de salle informatique itinérante est en cours : il s'agit de faciliter l'accès des usagers à l'informatique en proposant une salle équipée de 12 ordinateurs portables, une imprimante, un scanner, un vidéo projecteur, etc... Un agent sera spécialement dédié à l'animation de ce projet et à l'inclusion numérique en général.

Le projet, en cours de montage, sera co-financé par le Département à hauteur de 13,57 k€ dans le cadre de l'appel à projet « Développons les services publics innovants en Pyrénées-Orientales ».

## L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES



# 10 | TOURISME

## 10.1. Éléments de budget

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	
Charges à caractère général	21 819 €
Charges de personnel et frais assimilés	159 257 €
Reversement fiscalité	1 174 €
Autres charges de gestion courante	1 405 €
<b>TOTAL</b>	<b>183 656 €</b>
RECETTES	
Dotations et participations	183 076 €
<i>dont subvention d'équilibre</i>	<i>179 000 €</i>
<i>dont subvention du CD66 pour l'ADJ</i>	<i>2 000 €</i>
<i>dont subvention du CD66 pour les Passejades</i>	<i>1 000 €</i>
<i>dont remboursement des communes</i>	<i>1 076 €</i>
Autres produits	8 747 €
Taxe de séjour	13 682 €
Produit des services (ARDJ 2019)	6 054 €
Report au 31/12	77 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>289 359 €</b>

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
Immobilisations incorporelles ( <i>création de logo et site internet</i> )	21 819 €
Immobilisations corporelles ( <i>équipements de communication</i> )	8 139 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 685 €</b>
RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	387 €
<b>TOTAL</b>	<b>387 €</b>



La taxe de séjour

**13 682 €**

ont été perçus au titre de la taxe de séjour pour l'exercice 2018.

## 10.2. Gestion de l'OTI

- Le Conseil d'Exploitation de l'OTI s'est réuni 3 fois : le 7 février, le 18 avril et le 17 décembre 2019
- Le Conseil Communautaire a décidé de fermer le bureau d'information touristique de Rodès (délibération du 26 septembre 2019)
- Présence de l'OTI à l'extérieur du territoire Roussillon Conflent :
  - > Participation à la bourse d'échanges de documentation touristique à Saint Cyprien
  - > Représentation du territoire dans les différentes instances des réseaux du tourisme régional et départemental : Comité de destination du Grand Site Occitanie / Syndicat Mixte Canigou Grand Site, Agence de Développement Touristique, RESOT66 – réseau des Offices de tourisme du département, Comité Régional du Tourisme, Réseau départemental Geotrek

## 10.3. Développement de la destination Roussillon Conflent

La stratégie touristique du groupement s'articule autour de 2 axes :

- Faire connaître le territoire en se dotant d'outils de communication performants
- Construire une offre touristique pertinente avec les professionnels

### Création de supports de communication

- Mise en ligne du site **roussillon-conflent-tourisme.fr** le 9 août et création des comptes officiels Facebook et Instagram en décembre 2019
- Création d'un logo et d'une identité visuelle
- Acquisition d'oriflammes et de chasubles personnalisés
- Création d'une photothèque promotionnelle du territoire sur 4 saisons (paysages, patrimoines, événements,...) par un photographe professionnel
- Mise en ligne d'une vidéo promotionnelle 3D
- Création d'une exposition itinérante de 15 panneaux photos promotionnelles du territoire
- Création de 10 000 sets de table annonçant un agenda de l'été du territoire et diffusion dans 13 restaurants du département (4 dans Perpignan et 9 sur le territoire)





### Fédérer les acteurs du tourisme du territoire

Pour cela, 3 groupes de travail réunissant élus et professionnels ont été créés :

#### 1. Agenda commun des manifestations

Ce groupe réunit les personnes en charge des animations sur chaque commune du territoire afin de réaliser des outils de promotion communs. Ce groupe a permis d'alimenter la base départementale Tourinsoft et de créer les sets de table promotionnels.

#### 2. Mise en avant du territoire : l'agrotourisme

L'objectif est de valoriser les produits locaux et le terroir auprès des visiteurs. Le groupe a contribué à l'organisation des Passejades (Cf. ci-dessous) en coordonnant l'action et la présence des producteurs sur ces 6 rendez-vous.

#### 3. Développement des sentiers pédestres et à vélo

Avec le soutien de la société illoise Caminade, ce groupe vise à sensibiliser les élus sur la valorisation des sentiers et à définir une stratégie de développement des sentiers de randonnée dans le cadre d'une démarche «slow-tourisme». Plusieurs actions ont été menées : organisation de réunions d'informations en partenariat avec le Département, création de modèle de convention, lien avec la destination Canigó (éco-itinéraire, Balcons Nord du Canigou...).

### Développer la présence de l'OTI hors les murs

- **Sur le site des Orgues** : présence d'un agent multilingue en juillet et en août - près de 2000 visiteurs touchés
- **Sur les Passejades** : présence d'un stand de l'OTI et de l'exposition photo itinérante
- **Sur la Rando Santé Mutualité** : l'OTI a co-organisé cet évènement avec la Mutualité Française Départementale à Corneilla la Rivière le 5 octobre 2019 - 125 participants dont une personne en situation de handicap ont répondu présents

## 10.4. Développement de partenariats touristiques

- L'OTI a poursuivi le travail engagé sur la création de la **destination Canigó** en collaboration avec le Syndicat Mixte Canigou Grand Site et les communautés de communes Conflent Canigou et Haut Vallespir.
- **Mise en œuvre du plan d'action du contrat cadre Grand Site Occitanie Canigó-Pays Catalan** :
  - > signature du groupement de commandes relatif à la réalisation du portail web de la destination, du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) et du portage partagé d'un poste de coordonnateur numérique.
  - > Démarrage de l'audit SADI de l'OTI dont l'objectif est d'harmoniser la manière d'accueillir et d'informer les visiteurs
- Participation dans la réalisation du projet européen de mise en œuvre de l'éco-itinéraire itinérant des **Balcons Nord du Canigou de 68 kms allant de Prades à Millas**. Près de 30 kms sont sur le territoire de Roussillon Conflent. Les communes du territoire travaillent à la réalisation de 4 boucles de randonnée, connectées à l'itinéraire principal (échéance 2020). En parallèle, l'OTI a initié une démarche pour créer un séjour pour commercialiser l'itinéraire en Roussillon Conflent.
- **Accompagnement de la presse** : tournages TF1 le 12 août et le 6 décembre 2019, relations avec le magazine Terres Catalanes sur la préparation de dossier, accueil de journalistes belges sur la thématique du vin et de la gastronomie le 26 septembre...

## 10.5. Organisation d'évènements

### L'Art des Jardins

Les 2 et 3 mars 2019, l'OTI organisait la 18<sup>ème</sup> édition de l'Art des Jardins. La manifestation a réuni 45 exposants (pépiniéristes et prestataires associés au jardin) et proposait un cycle de 6 conférences sur le thème des jardins de demain. Le bilan de l'édition 2019 est positif avec 2352 visiteurs.



**+10%**

de visiteurs par rapport à 2018

**56%**

des visiteurs venaient pour la première fois

**25%**

des visiteurs reviennent chaque année



## Les Passejades

Les Passejades proposaient aux communes du territoire d'associer, le temps d'une journée, un marché de producteurs et l'ouverture de leur patrimoine culturel et historique. Pour cette première édition, 6 rendez-vous ont été co-organisés :

- **Bouleternère – 19 juillet** : mise en avant de l'agriculture locale
- **Millas – 26 juillet** : rassemblement de brasseurs de bières locales
- **Montalba le Château – 29 juillet** : visite privée du château
- **Ille sur Têt – 31 juillet** : mise en avant de la catalanité et du patrimoine local
- **Bélesta – 10 août** : découverte des cépages et du terroir viticole local
- **Corbère – 10 août** : balade commentée autour des 2 Corbères

Roussillon Conflent a assuré la promotion des événements (affiches, web, flyers...), la coordination entre les différents acteurs, la tenue des stands de promotion du territoire et a offert aux visiteurs une dégustation terroir.

**PASSEJADES**  
Une balade entre Terroir et Patrimoine

19/07 > Bouleternère  
26/07 > Millas  
29/07 > Montalba-le-Château  
31/07 > Ille-sur-Têt  
10/08 > Bélesta  
23/08 > Corbère

Informations et programme :  
www.tourisme-roussillon-conflent.fr  
04 68 57 99 00



## Suivez toute l'actualité de Roussillon Conflent !

---



[www.roussillon-conflent.fr](http://www.roussillon-conflent.fr)



Communauté de communes Roussillon Conflent



[www.tourisme-roussillon-conflent.fr](http://www.tourisme-roussillon-conflent.fr)



Tourisme Roussillon Conflent

**Directeur de la publication :** *William Burghoffer*

**Conception, rédaction et réalisation graphique :** *Service Communication Roussillon Conflent*

**Illustrations :** *Service Communication Roussillon Conflent - Flaticon.com - Freepik.com*

**Photographies :** *Service Communication Roussillon Conflent (p.2, 14, 16, 25, 26, 30, 32, 40, 41, 43, 44, 48, 49, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 72) - E. Fondecave (couverture, 72) - Pixabay (p.22) - Unsplash (Green Chameleon (p.29), Sven Mieke (p.38)) - SDISS66 (p.37) - J. Berard/Caminade (p.70)*

**Impression :** *Encre verte - Août 2020*



1, rue Michel Blanc BP 05 - 66130 Ille sur Têt  
Tél. : 04.68.57.86.85 - Fax : 04.68.92.80.70

**[www.roussillon-conflent.fr](http://www.roussillon-conflent.fr)**

